II

HISTOIRE DE L'HABITAT

I- LES CARRIERES DE PIERRE (exemple de Saint-Rémy)

II-L'ICI ET L'AILLEURS: QUELQUES ELEMENTS DE COMPARAISON (Italie, Sardaigne).

III- LES RESSEMBLANCES FANTASMEES (citations littéraires)

IV- DE LA LEGENDE A LA REALITE

V- DU NEOLITHIQUE A LA PERIODE CONTEMPORAINE: HISTOIRE ET ENJEUX.

VI- LA PIERRE ET LE BOIS CHEZ LES FONTBUXIENS : ETUDE SUR LA COUVERTURE EN CHARPENTE

VII- UNE CABANE MEDIEVALE EN PIERRE SECHE DANS L'HERAULT.

VIII- CARTE DES COUVERTURES EN LAUZES.

HISTOIRE DES HABITANTS

I- LE DEFRICHEMENT DE LA GARRIGUE- ETAPES .

II- DES ABRIS POUR LES HOMMES

III- LE RACHALAN, CE DEFRICHEUR AUX MAINS NUES

(la terre des pauvres - éléments sur la vie des paysans en garrigue).

IV- UN EXEMPLE DE "TERRE FRANCHE" : LA GARRIGUE NIMOISE.

V- DES ASSEMBLEES DU DESERT AUX MAQUIS DE 40

-la garrigue lieu de refuge-

VI- MAZET ET PHILOSOPHIE

VII- MAZET ET MAZETIERS.

VIII- QUEL AVENIR POUR LA PIERRE SECHE?

Extension de l'Ager par rapport à la Silva et au Saltus.

données sur le défrichement de la garrigue (XVI°, XVIII° siècle).

Clément MARTIN

GARRIGUES EN PAYS LANGUEDOCIEN

Vicissitudes de l'Histoire des hommes et de celle de la Forêt

Cet ouvrage n'est pas un livre d'histoire. Mais depuis les Romains paysage et histoire sont inexorablement liés. Ils forment une totalité. Le destin des Hommes entraîne chaque fois un réajustement dans l'ordonnance, dans l'équilibre fragile, Nature-Hommes. Celui-ci a été maintes fois rompu et sans cesse renouvelé.

Ces grandes variations de surface de la Forêt méditerranéenne correspondent aux aléas de notre Civilisation. Lorsque l'une avance, l'autre recule. Epidémies, guerres de religions, hivers rigoureux, pillards, famines entraînaient le retour de la forêt. Explosions démographiques, relances économiques, demandes en combustibles des premières industries, voyaient le recul de notre sylve. L'histoire de l'une correspond, en définitive, à celle inversée de l'autre.

Emmanuel Le Roy Ladurie, dans son ouvrage fameux (1) « Les paysans du Languedoc », a analysé les compoix languedo-

ciens. Un compoix est une sorte de vieille matrice cadastrale. Les premiers ont été établis aux environs du XIVe siècle, dans les régions soumises à l'impôt (la taille).

Cet auteur enregistre des périodes où le pays est prospère, la population et la richesse s'accroîssent : les propriétés se morcellent. Puis, tel un pendule, le processus, lentement, s'inverse. Guerre, peste, famine, la population diminue : les propriétés se regroupent.

Si l'on veut schématiser dans ses grandes lignes cette « immense respiration d'une structure sociale » (1), on trouve pour notre languedoc trois périodes bénéfiques pour l'homme, toutes trois suivies par une récession. De véritables vagues en quelque sorte avec d'abord leur maximum puis leur creux.

De l'an mille à l'arrivée de la grande peste de 1348 c'est l'explosion démographique, la richesse et le défrichement intense de la forêt.

C'est ensuite pour notre « pays » une série de terribles épreuves. Nous connaissons les ravages de cette peste et des suivantes. Les guerres contre l'Angleterre. Cette sombre période de l'histoire humaine correspond à une avancée de la forêt ainsi que de l'abandon d'une partie des terres agricoles retournant en friche, en « hermes ». Cette phase couvre la fin du XIVe siècle et presque tout le XVe siècle (de 1348 à 1480-90 environ).

Un second cycle commence alors avec le beau XVIe siècle, celui de la Renaissance. Essor démographique, expansion, le morcellement recommence. La forêt recule, les terres cultivées retrouvent leur volume. Cette période dure jusqu'à la mauvaise fin du XVIIe siècle (1660-1680 environ), la dépression suit immédiatement. Elle ne sera pas de longue durée cette fois. Dès 1727 la garrigue apparaît comme étant bien défrichée. A ce moment un formidable élan social se met en place. Le morcellement, la parcellisation du moindre endroit cultivable est poussé dans nos garrigues à son paroxysme. Cette période dure du XVIIIe siècle à la fin du XIXe. Elle « saute » la Révolution et perdure sous tous les régimes...

Dans ce mouvement ascendant notre art agricole se spécialise dans la culture de la vigne. C'est là le moteur de notre éco-

---

(1) Le Roy Ladurie E. 1969

nomie. Mais en 1870-75 la crise phylloxérique met un terme à cette troisième expansion et commence alors le remembrement actuel.

Essayons, à travers ce rapide schéma de notre histoire humaine, de cerner d'un peu plus près celle de nos garrigues.

La garrigue au Moyen Age

Toute vie doit s'équilibrer. Et celle des Hommes et celle de la Nature. Surtout en ces temps précaires pour notre genre humain. La vie dans nos régions était sobre, sans cesse tournée vers la crainte du demain.

Cette histoire du Moyen Age débute par un désastre. Les invasions barbares régulièrement, pendant cinq à six siècles, déferlent sur notre Languedoc. Les ruines de l'Empire s'accumulent. La plaine voit sans cesse passer de grandes vagues humaines belliqueuses. La vie se retire alors vers les zones refuge plus ou moins accessibles. Celle des hautes garrigues. Quelle aubaine pour la forêt de reprendre racines !

Poussé par la peur l'homme va remonter alors sur les hauteurs. Les oppida anciens vont être à nouveau habités. Sur ces lieux la vue porte si loin...

Dans les petits bassins la vie s'organise âpre et dure entre bergers et agriculteurs.

Les terres à parcours qui jusqu'ici étaient communes chez les Romains ont été successivement propriété des Rois Wisigoths puis celle des communautés religieuses.

Au moment où une Royauté stable s'impose il y a ce désir régalien de posséder ces terres. Cette garrigue appartiendra en fait au Roi jusqu'à la Révolution. N'entrons pas dans tous ces détails historiques, certains ouvrages étant complets sur ce sujet (1). Examinons plutôt les données fondamentales du problème.

---

(1) - Billange 1943 et Marcelin 1974

Economiquement dans ce Moyen Age, la richesse de notre terroir dépendait d'un petit nombre de facteurs.

D'abord la surface de ses terres agricoles (Ager). Plantées en grains (orge et blé) pour les meilleures, au sol profond, en vignes et en oliviers pour les autres. On retrouve là la trilogie méditerranéenne, ces trois plantes des Dieux qui depuis la nuit des temps dominent la richesse des peuples de notre « mer intérieure ». Examinez les reproductions des bas reliefs du Temple de Ramsès II à Hermopolis...

Puis vient la superficie des terres de parcours (Saltus). C'est le domaine éternel du Berger.

Enfin il y a la surface de la Forêt (Silva). Ceci pour les besoins de bois de feu (chauffage des particuliers et artisans).

Tout le savoir-faire et le savoir-gagner de l'homme du Moyen Age languedocien est de jouer harmonieusement sur ce triptique : Ager - Saltus - Silva. C'est le fameux équilibre agro-silvo-pastoral de Paul Marcelin (1).

Ce sont les surfaces respectives du parcours, des champs et de la forêt qui vont, par leur fluctuation, compenser les vicissitudes de l'aventure humaine.

Comme notre terre n'est pas extensible, augmenter l'une conduit à réduire l'autre.

Blé, moutons ou... forêts ? Blé, forêts ou... moutons ?

* *
*

A partir du IX^{e} siècle, après les grandes invasions, et, au début, sous l'impact des ordres monastiques (Aniane par exemple), les défrichements de la forêt commencent. Ils durent jusqu'à la période d'expansion du XIII^{e} siècle. C'est pendant cette phase qu'il faut signaler la constitution des communaux dans la région nimoise.

---

(1) - Marcelin P. 1974

LA DEGRADATION DE LA FORET DE LA RENAISSANCE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

Effroyables verriers !

En Languedoc une industrie apparaît et se développe pendant tout le Moyen Age et atteignant son épanouissement au XVI[e] et XVII[e] siècles. C'est celle de la *verrerie*.

Heureusement la découverte du charbon minéral et une nouvelle forme de société mettent un terme au bouleversement qu'une telle industrie a provoqué dans notre pauvre forêt languedocienne. Car pour fondre le verre, il faut de la chaleur donc du bois.

Dès 1290 ou 1300, les verriers apparaissent. La profession de maître-verrier donnait le titre de gentilhomme (1).

A Alès l'industrie est florissante dès le XIV[e] siècle mais : « Les fours de la rue de la verrerie s'éteignent, le défrichement des forêts avoisinantes a obligé les verriers à s'expatrier... (2).

A l'ouest de Montpellier, sur la route de Gignac, se trouvait une verrerie fonctionnant encore à la fin du XVII[e] siècle.

A Viols-le-Fort, une autre de ces industries jouxtait la chapelle Saint-Jean ; aux deux flancs du Pic Saint-Loup, l'une sur Cazevieille, l'autre sur Notre-Dame-de-Londres se trouvaient aussi des verreries. Cette dernière était installée sur le marquisat de Londres qui groupait, avec le causse de Pompignan, le haut lieu de l'industrie du verre. Un village actuel, Ferrière-les-Verreries, aux confins de l'Hérault et du Gard, témoigne de cette époque.

Nous en trouvons encore entre Sauve et Pompignan et à Sérignac (est de Quissac).

---

(1) - Bernardy 1961
(2) - Saint-Quirin 2[e] édition 1985

Dans la Gardonnenque, les verreries sont nombreuses : à Anduze, Saint-Saturnin-de-Ceyran, Dions, la Calmette... le Gardon franchi, de nombreux villages rappellent l'industrie évanouie : Saint-Césaire-de-Gauzignan, Baron, Euzet, Vaurargues, le Bouquet et plus au nord, le plateau de Lussan, autant d'étapes que les verriers ont marquées lorsqu'ils se déplaçaient à la recherche de nouveaux bosquets pour alimenter leurs fours...

Les verriers n'exploitaient ni bois royaux ni communaux. Ils tiraient profit des bois des particuliers ou de ceux qu'ils achetaient eux-mêmes (1).

Ces quelques exemples suffisent à montrer les ravages de cette industrie en plein essor sous la demande sans cesse croissante en bouteilles pour le vin ou en flacons pour les parfums. De très nombreux bois languedociens comme ceux de Saint-Bénézet, Maruéjols-les-Gardon ou Nozières (à côté de la Réglisserie) ont ainsi disparu en fumée pendant les cinq siècles qu'a duré cette industrie excessivement destructrice...

Le fragile équilibre agro-silvo-pastoral

L'ager

Dès le début du XVI[e] siècle la poussée démographique est là. Nous allons assister ainsi à une nouvelle vague de grands défrichements de nos garrigues.

Un exemple local montre clairement la situation. En Vaunage Maurice Aliger (2) a ouvert le compoix de Langlade.

---

(1) - Saint-Quirin 2[e] édition 1985
(2) - Aliger M. 1986

En effet, en 1144, Bernard Aton V, alors Vicomte de Nîmes, cède aux propriétaires des troupeaux, moyennant argent, les garrigues au nord de la ville (1). Cette fameuse cession ne donne pas au berger la propriété de la terre mais le simple droit d'y faire paître son troupeau. Il n'est pas question de pratiquer sur ces communaux en quelque sorte, des coupes, de ramasser le bois mort et les glands.

Pour maintenir sa clientèle Bernard Aton a donc distribué aux habitants de Nîmes la liberté de pâturage en garrigue. Ceci satisfait évidemment les subordonnés du Vicomte. Mais vu l'importance du territoire ainsi cédé à la dent du mouton, il n'était « pas besoin de grouper en un troupeau commun les têtes de bétail des divers propriétaires » (2).

A peu près à la même époque apparaît dans les textes anciens un mot qui va devenir important : le *devois*. Mais celui-ci existait en fait bien longtemps avant cette date.

Le devois, à l'origine, est un pâturage *défendu*. On retrouve ce terme dans les costières, les Cévennes et surtout dans toute l'étendue de nos garrigues. Ceci prouve l'importance du terrain de parcours au Moyen Age.

Une *devèze* (mot dérivé de devois) était donc un pâturage interdit.

Le berger n'avait pas le droit d'entrer (de tout temps ou temporairement) dans ces réserves. C'étaient en quelque sorte de véritables « jachères de pacage » (2).

Mais voici bien la malhonnêteté de l'homme : certains habitants, malins, qui possédaient du bien au voisinage de ces communaux ont essayé, dans ces mêmes endroits, d'y faire des sortes de devois illicites... des « héritages » en quelque sorte... en plantant dans ces lieux des arbres et défendant ensuite l'entrée de ce terrain au troupeau !

---

(1) - Ménard L. 1750-1758
(2) Marcelin P. 1974

Mais le Sénéchal (Pierre d'Athier), en 1240, tout en confirmant le droit aux devois déjà accordés, défend de planter quoi que ce soit de nouveau dans les pâturages, les garrigues.

On touche là le fond du problème et la notion d'équilibre (relatif) qui doit régner entre les surfaces respectives de l'ager, saltus et silva.

Si on laisse se développer les devois, où iront paître les moutons ? Comme l'animal est la richesse de ces hommes c'est sur la silva en définitive que seraient pris de nouveaux parcours... Mais si la surface de la forêt diminue, avec quoi alimentera-t-on les foyers domestiques ? les fours à pain ? Eternel problème de nos ancêtres, du Moyen Age à la Révolution.

Si les XII^{e} et XIII^{e} siècles voient se développer l'ager et le saltus au dépend de la forêt, il n'en est pas de même aux époques suivantes.

Nous savons que, dès le milieu du XIV^{e} et jusqu'à la fin du XV^{e} siècle va s'établir une période de guerres, de pestes, où routiers et révoltés de toutes sortes parsèment de touches bien sombres le tableau de notre histoire.

Les exploitations agricoles, les « agers », se rétractent autour des villages et c'est la forêt qui profite de nos malheurs.

Il y a donc, à l'issue de ce Moyen Age une tendance à la reforestation naturelle due à l'étiage humain.

Le manteau vert de l'Yeuse s'avançait profondément dans ce qui avait été le parcours. L'ager se rétractait autour de villages squelettiques, aux maisons inhabitées pour la plupart... l'activité humaine se concentrait, regroupait ses forces...

Mais comme toute chose porte en elle son contraire il y avait tout au fond de ce creux le plus sombre de notre histoire des germes latents de reconquête, d'expansion.

Effectivement, dans la dernière décennie du XV^{e} la roue du temps a tourné, apportant cette fois le réveil, cette rage humaine de vivre. Après des temps si noirs s'ouvrait alors pour nos pères l'essor prodigieux de la Renaissance...

En 1500, sur les garrigues de cette commune, 39 hectares sont exploités ; 3 sont labourés (orge ou avoine) et 36 sont des taillis, domaine du bûcheron, mis en devès.

En 1576, nouveau compoix, nouvelle distribution : en garrigue, toujours, 44 hectares de terres sont en culture.

Enfin en 1597, l'exemple porte sur presqu'un siècle, le troisième compoix indique que la surface cultivée en garrigue s'élève maintenant à ... 85 hectares !

L'évolution du terroir de Langlade ne fait que suivre un élan général. L'extension des cultures est tel, en ce XVI[e] siècle, que le Parlement de Toulouse va interdire en 1558 aux habitants de Nimes (1) : « d'extirper ou réduire en culture aucun endroit des garrigues ».

En effet celles-ci étaient considérées comme propriété communale. Le pauvre hère était tenté de s'y faire un « héritage », nous l'avons vu, à peu de frais. Jusqu'à l'aube du XIX[e] siècle les rapporteurs des Eaux et Forêts dénoncent « la multiplicité effroyable des défrichements ».

N'ayant aucune autre source de revenus, les pauvres gens, les « brassiers », n'avaient que leurs muscles et leur sueur à mettre en compte.

Pour la prise de possession de la parcelle, pour bien montrer la « propriété » de fait, un simple cordon de pierres suffisait pour marquer leur nouveau domaine.

Avec cette espèce de houe (rectangulaire ou en forme de coeur) « l'aissado » ou sa forme découpée, le « bigot », ils défrichaient. Ces nouveaux terrains gagnés à la sueur, c'étaient des « essarts » ou « novales » ou « rompudes ». Très souvent l'outil soulevait la pierre. Celle-ci, extirpée, s'amoncelait alors en « clapas ».

La hache (piolo) la grande serpe (lou poudaou) la serpe (poudo) entraient en action. Les arbres trop importants pour être abattus étaient attaqués par l'écorçage en anneau (annélation).

---

(1) - Billange A. 1943

Les incendies - volontaires - préculturaux facilitaient le travail. Arbres, arbustes partaient en fumées.

En 1727, écrit Billange (1) on constate que la « majeure partie de l'immensité des garrigues a été entièrement défrichée ». Plus loin, le même auteur déplore (en 1770) « Il est impossible d'arrêter le torrent (des défricheurs). Les consuls qui ont voulu réprimer ces voyes de faits ont été menacés, leurs fonds dévastés, et ont été forcés de garder le silence ».

Ces grandes étendues défrichées servaient à constituer un « ager ». En effet la poussée démographique demandait sans cesse de nouvelles terres à blé. Ce blé nécessaire à la vie des hommes était une denrée hautement énergétique. On en fabriquait du pain qui était la nourriture de base des classes les plus pauvres. Ces hommes là ne mangeaient que du pain, la viande étant trop chère. B. Garnot (2) indique même que *la moitié* du salaire d'un ouvrier à la révolution servait à payer cette nécessaire denrée...

Jusqu'à l'aube du XIX[e] siècle, la production de blé a été le sujet de préoccupation constante du paysan. Il existait aussi des terres semées en seigle ou orge. Parfois on mélangeait blé et seigle que l'on semait ensemble, la farine « mescle » ou « méteil » servait à faire un pain de moindre qualité.

La Vaunage était une magnifique terre à blé. Sa structure géologique en forme de « boutonnière » laisse apparaître, sous les bancs calcaires de son dôme, une série de marnes épaisses. Sur celle-ci des limons mélangés à des débris calcaires forment une couche de 4 à 12 mètres, relativement fertile (complexe des formations de piedmont).

De nombreux moulins à vent (3) se dressaient sur les bords de cette cuvette en hauteur. Il y en avait aussi dans le creux. D'autres moulins, à eau ceux-là, s'échelonnaient le long du cours du « Rhony ».

---

(1) - Billange A. 1943
(2) - Garnot B. 1987
(3) - Aliger M. 1981

Clément Martin, in "Garrigues en pays Languedocien", Editions Lacour à Nîmes.

Séductions de la pierre sèche

Terrasses de cultures qui transforment des versants de collines en escaliers de géants ; bergeries de Lure sous les coupoles desquelles on ressent la même émotion que dans quelque église oubliée du moyen âge ; cabanons pointus émergeant d'anciens champs devenus friches ou maquis ; labyrinthe de murs hérissés du plateau de Gordes : les séductions qu'exercent sur nous et sur nos contemporains les architectures de pierre sèche touchent à des domaines clairement analysables de l'émotion esthétique, de la curiosité intellectuelle, du goût de la connaissance, de notre besoin de nous situer dans le monde en marche.

*Cet art sans artifice, ces formes et ces matières si différentes de celles qu'enseignent les académies, s'accordent aux préoccupations, encore très prégnantes, de l'*art moderne. *En décrivant et en analysant murs et cabanes, nous apprenons à reconnaître le* plus *que nous, humains, sommes capables de donner à un tas de pierres tel que le livre la nature ; et néanmoins la docilité avec laquelle nous avons pu nous intégrer dans cette nature. Nous avons également à tirer de la lecture de ces pierres sèches toute une série de* leçons de choses *— physique, géologie, technologie, ... — et de* leçons de territoires *de l'homme.*

Les séductions de la pierre sèche peuvent toucher aussi à des domaines plus confus de nos comportements, où nous nous laissons à cultiver l'insolite, l'étrange, le mystère ; où nous prêtons plus d'attention à ceux qui brouillent les cartes qu'à ceux qui cherchent les explications intelligentes d'un pays.

Alpes de Lumière, qui dès ses premières années a lancé un programme de recherche et de sensibilisation sur la pierre sèche en Haute Provence, s'est placée d'entrée dans cette perspective d'un monde intelligible et des leçons que peut donner un pays à ceux qui l'habitent.

En 1985, douze associations ou structures culturelles de la région ayant coordonné leurs efforts pour donner naissance à une suite d'expositions sur le thème «La pierre en Provence», *Alpes de Lumière (Conservatoire ethnologique de Salagon) en a réalisé une dans ce cadre, qu'elle a intitulée* Pierre sèche en Provence. *Cette brochure, qui porte le même titre, en est le complément écrit.*

Livre et exposition sont l'occasion de faire l'état des recherches sur l'architecture de pierre sèche. Ils veulent aussi contribuer à relancer ces recherches pour ce qui est de la Provence. Car la pierre sèche est suffisamment présente dans ce pays, et suffisamment riche ou chargée de sens, pour qu'il y ait encore beaucoup à apprendre sur elle.

Avril 1986
Alpes de Lumière

Alpes de Lumière
"Pierres sèches en Provence"
numéro spécial -

Des abris pour les hommes

Les Provençaux les appelaient cabanes *ou* cabanons. *Des textes plus littéraires parlent aussi de* huttes[1]. *Les constructions de pierre sèche à usage d'habitat n'ont pas été en Provence, depuis au moins la fin du Moyen Age, reconnues comme de vraies et honorables "maisons".*

Leur statut d'habitat différent a été confirmé lors du grand mouvement d'expansion agricole des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Cabanes d'agriculteurs, à l'angle des champs, de bergers, aux points de rassemblement des pâturages, de bouscatiers ou de chasseurs, dans les bois ; ces bâtiments de travail étaient aussi un espace de loisir des hommes, qui entre eux y faisaient la fête, et qui seuls y dormaient, occasionnellement.

Les bâtisseurs de ces anti-maisons, sans toitures ni fenêtres ni enduits, n'y exprimaient pas moins leur sensibilité plastique. Ils usaient pour cela de la qualité de l'appareillage, de l'exactitude et de la variété des formes des voûtes ou des murs ou des encadrements d'ouvertures ; et introduisaient en outre des éléments plus décoratifs que fonctionnels : larmiers, corniches, acrotères ou "poupées" de faîtage, voire ailerons dignes de façades composées.

---

(1) Le mot *borie*, à peu près absent de ce texte, a été introduit par les folkloristes de la fin du XIX^e^ siècle, comme l'a montré Christian Lassure, et a bénéficié depuis d'une large diffusion, notamment touristique. Il semble inconnu avant eux, dans les divers parlers provençaux, pour désigner des cabanes en pierre sèche.

Gordes, cour de ferme.

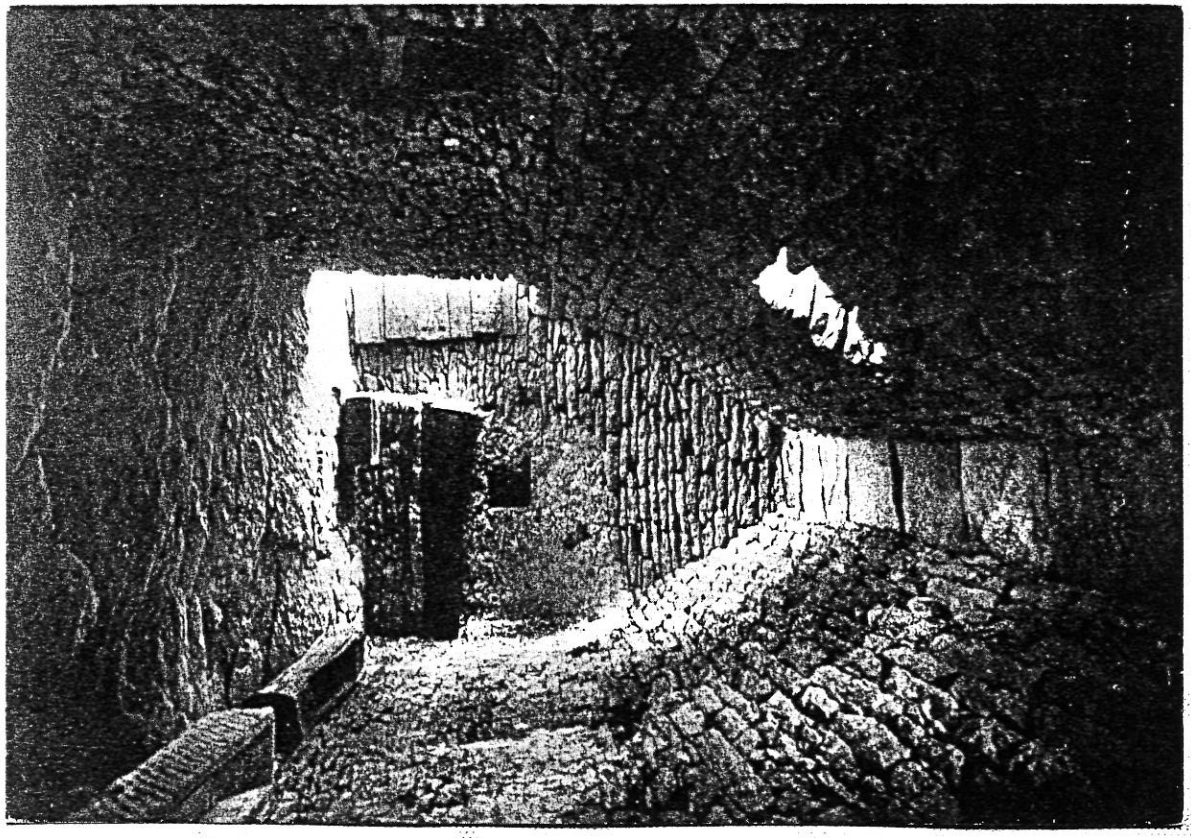

Le plateau de Gordes est aussi pauvre que la plaine du Coulon, juste à ses pieds, est riche de terres profondes et faciles. Quelle nécessité, quel enracinement ont donné aux hommes de ce plateau, pendant des siècles, la patience d'en arracher, écaille après écaille, toute la couverture de pierre, pour la séparer de la rare terre végétale ?

Le résultat est un maillage extraordinairement dense de murs : pierriers, terrasses, clôtures, d'où émergent les superbes carènes de pierre sèche : cabanes, fermes isolées, et jusqu'à des hameaux organisés, où on peut lire encore les lieux où vivaient cinq, six familles.

Des études plus précises manquent pour dater les structures de pierre sèche du plateau de Gordes. Les falaises en surplomb qui encadrent le lit de la Sénancole sont occupées presque continûment par des abris sous roche, aux murs de pierre sèche, dont certains ont livré du matériel préhistorique.

La façon dont les cabanes s'accolent les unes aux autres, plusieurs exemples de maisons "de maçon" bien datables (XVI^{e}, XVIII^{e} siècles) bâties contre des carènes plus anciennes, attestent que le type de maisons en carène remonte au moins à la fin du Moyen Age.

Depuis quand ne sont-elles plus habitées ? Si on se fie à la mémoire collective du village, depuis au moins un siècle et demi.

Autant que l'ancienneté, ce qui est intéressant à Gordes, c'est la coexistence durable de deux types d'habitats : celui en pierres maçonnées du village et de certains hameaux sur les meilleurs chemins, et celui en pierre sèche des écarts et d'autres hameaux plus isolés. Dans ce deuxième habitat, on peut imaginer les plus pauvres, les plus en marge de la société. Et c'est dans ce processus de promotion sociale que des maisons de maçon viennent ici et là agrandir la vieille hutte de pierre sèche qui jusqu'alors abritait la famille.

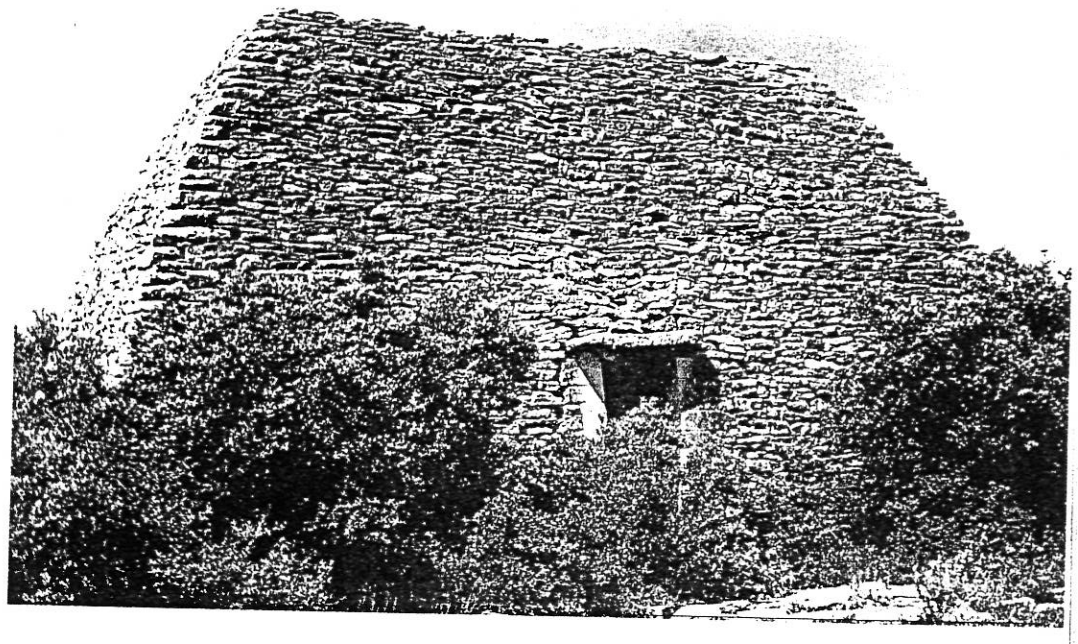

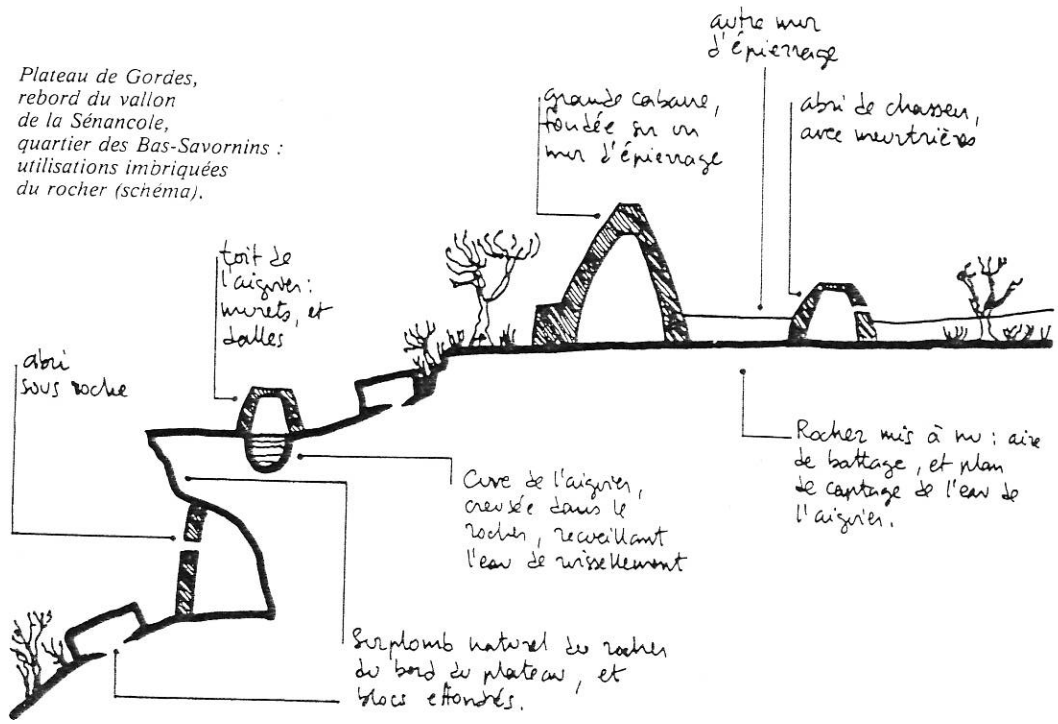

Plateau de Gordes, rebord du vallon de la Sénancole, quartier des Bas-Savornins : utilisations imbriquées du rocher (schéma).

Cabane de carrier à Mane ayant perdu son couronnement.

III - LE RACHALAN CE DEFRICHEUR AUX MAINS NUES

« Les champs pierreux, incultes - oliviers et ronces - dévalaient vers la route. Le flanc de la colline paraissait s'être figé durant une avalanche, un mouvement torrentiel qui aurait entraîné le paysage. Les oliviers plantaient les griffes de leurs racines qui affleuraient au sol, comme pour s'y cramponner, dans la mince couche de glèbe d'un rouge sang qui recouvrait la roche.

« Tout ceci était planté en vignes il y a... cinquante ans. Quel boulot ! Deux anchois, de l'huile, deux gros oignons blancs et doux, un demi-litre de piquette. C'était leur repas. Après chaque orage, ils remontaient la terre dans des paniers. Peuple fin et grossier. Spirituel et vulgaire. Les rachalans. »

Marc Bernard
- Les exilés -

La terre des pauvres

Les habitants des quartiers bourgeois méprisèrent longtemps ces banlieues où les attelages à deux chevaux ne s'aventuraient pas et que, nantis et superbes, ils appelaient « la terre des pauvres ».

Elle était effectivement pauvre, la garrigue sur laquelle s'escrimait le rachalan.

Il y aurait peut-être quelque paradoxe en puissance à vouloir rapprocher le mot « garrigue » du qualificatif « agricole » tant la réputation de stérilité de la couronne nord de Nimes est bien implantée.

Or, la garrigue des masets, ne l'oublions pas, fut principalement occupée jadis parce que ceux qui s'y installaient, espéraient bien améliorer leur sort en y pratiquant une manière de jardinage.

Aridité du sol, mais aussi manque d'eau et rage du soleil : tels étaient les problèmes qu'avaient à affronter jour après jour les misérables « brassiers ».

Aujourd'hui, alors que l'alimentation en eau potable de la garrigue des masets est devenue une réalité et que les citernes ne servent plus guère qu'à recueillir l'eau d'arrosage des petits jardins installés assez miraculeusement sur la rocaille, le rôle des sources s'est trouvé sensiblement diminué. Certaines ont disparu par suite d'une modification du régime hydrographique ou d'une intervention humaine. Mais leur présence ancienne est toujours attestée, non seulement par la survivance des appellations des lieux (comme Font-Chapelle, Font-Escalières et autres) mais également par toute une mythologie orale, alimentée par les récits des plus anciens habitants des quartiers nord de la ville... Sinon par... les affirmations des lotisseurs qui promettent aux futurs résidants de ce territoire à la réputation de sécheresse, des découvertes inespérées pour peu qu'ils fassent réaliser un forage assez profond. Nous avons même entendu, un jour, un agent immobilier déclarer à un client intéressé par un petit enclos situé sur les hauteurs d'Engances : « L'eau est sous vos pieds ! » Révélation qui n'avait théoriquement rien d'inexact. Il aurait fallu simplement préciser à combien de mètres cette nappe existait !

Mais là n'est pas notre propos et de telles exagérations ne font que perpétuer les vantardises orgueilleuses des masetiers de l'ancien temps qui n'hésitaient pas à faire état de l'humidité extraordinaire qui imprégnait le sous-sol de leur petit domaine même si les réalités cruelles de la géologie condamnaient leur terrain à une aridité absolue bien avant la période caniculaire.

Quoi qu'il en soit, le voisinage d'une fontaine, même si son débit était fluctuant (qui a vu une source couler au mois d'août en garrigue ?) était apprécié, plus qu'on ne peut l'imaginer, par les habitants des masets d'autrefois. Et, nous l'avons déjà laissé entendre, le prix d'un enclos variait en fonction de la proximité d'un point d'eau.

Les ânes des rachalans en savaient quelque chose, qui, parfois, devaient être conduits à plusieurs kilomètres pour être abreuvés.

En face de ces éléments hostiles, quels étaient les moyens dont disposaient les travailleurs ? L'énorme travail réalisé par les rachalans apparaît d'autant plus colossal qu'il a été mené à bien avec un outillage des plus simples, pour ne pas dire rudimentaires.

En réalité, tout le démontre, les « cébans » (lisez les mangeurs d'oignons, autre nom donné aux travaiadous) ont surtout employé leurs mains nues pour mettre en culture des centaines d'hectares.

Quant aux outils utilisés pour défricher, retourner, désherber, et planter, ils étaient, à peu de chose près, semblables à ceux des paysans gallo-romains.

Le bigot par exemple (du bas-latin bicornis), avatar de la houe médiévale et qu'on nommait aussi « béchar » et par métaphore « la charrue du pauvre » était l'outil préféré des « vilains » locaux. « Lou bigot vau maï que l'araire ! » affirmaient-ils. Pourtant avec ses deux dents de 16 à 18 pouces de longueur (de 44 à 48 cm) sur 3 ou 4 d'écartement (de 8 à 10 cm) il n'avait qu'un rendement réduit. Si on l'utilisait dans les enclos, c'était d'abord, parce que le dispositif en terrasses des lieux et la texture caillouteuse du sol rendaient exténuant l'usage de la charrue. D'autre part, il était admis depuis des générations qu'une terre travaillée à la houe était mieux préparée à la culture qu'une terre labourée.

Vive le bigot donc ! mais il ne fallait pas craindre les courbatures !

La bêche, très semblable à la pala ou au bipalium antiques, servait moins en garrigue qu'en plaine... Et pour cause ! Le caractère compact et rocailleux de la terre expliquait cette désaffection.

Le masetier lui préférait l'usage du « luchet » (on disait aussi « lichet » ou « lechet ») sorte de bêche échancrée à trois ou quatre dents et dont l'invention remontait au Moyen Age.

Chaque fois, enfin, que l'horizontalité et la légèreté relative du sol permettaient l'intervention d'un âne, c'est l'araire, cette charrue primitive qu'Hésiode décrivit déjà au VI^e^ siècle avant notre ère, qui était utilisée.

Ce n'est qu'à la fin du 19^e^ siècle, que l'on vit apparaître, mais seulement dans les ténements d'accès commode, des charrues plus légères faites d'un tronc d'arbre tordu et d'une tige de fer formant

soc. C'est à Vacquerolles, domaine agricole modèle, que l'outillage bénéficia des plus constantes améliorations.

Les travaiadous qui ne possédaient pas d'âne se substituaient à l'animal pour le transport du fumier et de la récolte. Leur bât à eux se composait alors d'une hotte d'osier retenue par deux bretelles de cuir ou de corde. Quarante ou cinquante kilos de terre transportées sur le dos ne faisaient pas peur à ces bêtes de somme humaines.

Et les moins bien équipés se contentaient tout bonnement pour leur charroi de cabas ou couffins en vannerie...

Des oliviers, de la vigne et quelques autres...

L'olivier a occupé une place essentielle dans la mise en valeur de la garrigue par les rachalans, limités dans leurs cultures, par l'aridité du sol, les contraintes climatiques et la pauvreté de l'outillage dont ils disposaient.

Si, actuellement nombre d'oliveraies anciennes ont été, ci et là, abandonnées et sont retournées à l'état de maquis arbustif, on peut cependant affirmer que l'oléiculture fait encore partie intégrante de l'économie de la garrigue nimoise.

Les chiffres qui ont été relevés par les services municipaux, appuyés sur les relevés cadastraux (malheureusement assez souvent imprécis) sont étonnants. Sait-on, par exemple, que plus d'un millier d'oliveraies figurent au cadastre (quelquefois sous l'appellation erronée de « vergers ») représentant environ le dixième des parcelles. Leur superficie moyenne étant de 20 ares.

On estime que, si au début du siècle, il y avait autour de Nimes, 250 hectares, plantés de quelque 35 000 oliviers, de nos jours, 300 oléiculteurs exploitent 23 000 pieds sur les 200 hectares qu'ils possèdent.

La plus grande partie des « olivettes » se situe au sud-est de la Gazelle, à Serres-Paradis, au Mas d'Alesti notamment, ainsi qu'à Calvas. Egalement à Villeverte et près de Mas Baron.

Peu soucieux des conseils prodigués par les agronomes depuis Columelle, au premier siècle de notre ère, les rachalans se référaient à la méthode traditionnelle de culture qu'avait préconisée le fin gourmet du Pradel au nom prédestiné : Olivier de Serres.

Ils avaient d'ailleurs peaufiné, au fil du temps, leurs propres recettes qu'ils ne communiquaient pas aisément. C'est ainsi, par exemple, qu'ils n'omettaient pas d'enfouir régulièrement au pied de chaque arbre, un engrais organique qu'ils composaient avec de la boue des rues (qui était alors fort grasse) de terreau végétal « la terro d'avaou », de suie, de marc de raisins et qu'ils complétaient avec de la chaux éteinte.

L'intérêt de la culture de l'olivier, en dehors des ressources qu'elle leur procurait, était, à leurs yeux, qu'elle les occupait à un moment où aucune autre opération agricole ne réclamait leur concours...

Ils labouraient les oliviers l'hiver, les taillaient l'hiver (de préférence « en table » pour que les chèvres, nombreuses alors, ne les mangent pas) ; la cueillette se faisait en hiver, bien après les vendanges... Il fallait, bien sûr, assurer quelques binages, supprimer les gourmands... Mais c'était là chose courante. Plus préoccupante était la lutte contre les ennemis les plus redoutés : les « petites biches », larves du cerf-volant, et aussi les chenilles. Pour venir à bout de ces parasites, ils faisaient des décoctions où la chaux et certaines herbes tenaient une large place. Cependant certains propriétaires du début du 19e siècle n'hésitaient pas à prétendre que le moyen le plus efficace était... de faire battre le tambour...

On connaissait et cultivait alors en garrigue pas moins de 18 espèces d'oliviers, sans compter l'espèce sauvage non greffée qui produisait une huile très amère. Les variétés les plus appréciées étaient la « pichoulino », appelée aussi « plant de Collias » ou « couillasse », très recherchée pour la confiserie en vert ; la « couïasso », très charnue (c'était « l'orchite » de Columelle et de Varon) ; la « courgnaou », produisant une huile fine ; la « mouraou », très noire ; la « négretto » ou « noirette », robuste et rustique ; la « broutignaou » dont l'huile était très estimée parce que très grasse...Et encore la « blancaou », la « pigalo » que l'on conservait pendant six mois au moins dans de l'eau régulièrement renouvelée ; la « vermiaou » la « cerieiraou », la « bagnier », la « lucquo » et la « petite prouvensaleto »...

En raison de l'insuffisance des apports organiques et des maladies, le rendement était souvent décevant : on cite l'exemple d'un olivier géant de 23 mètres 50 de circonférence, et de 6 mètres 50 de haut qui produisait 66 litres d'olives et seulement 8,8 litres d'huile. Pour augmenter le rendement, la coutume voulait, jusqu'à la fin du 19e siècle, que l'on mette les olives à fermenter avant de les presser. Mais ce procédé donnait à l'huile un goût si désagréable qu'il dut être abandonné.

L'olivier est, nous ne le savons que trop, sensible aux basses températures, ce qui était un grave sujet d'inquiétude pour les rachalans. Le souvenir de l'hiver 1890, où les dégâts furent considérables, restait dans beaucoup de mémoires... Tout comme on se sou-

vint longtemps des 12 et 13 février de l'hiver 1928-1929 qui furent, entre autres, une véritable catastrophe oléicole (et de 1956).

La cueillette des olives était un moment important de la vie de la garrigue. Elle se faisait à la main, dès la fin octobre et se poursuivait jusqu'en février-mars. Habituellement les olives de l'extérieur étaient cueillies par les femmes, plus habiles pour ce travail minutieux, alors que celles de l'intérieur l'étaient par les hommes qui grimpaient dans les oliviers... En année de bonne récolte, certains rachalans ramassaient plus de 60 kilogrammes d'olives par jour. Mais malheureusement cette quantité diminuait à des limites pouvant tomber à quelques kilogrammes seulement, les mauvaises années...

*
* *

Il reste encore beaucoup de masets dont le jardin attenant possède quelques pieds de vigne. Du muscat et du chasselas généralement dont on se régale en famille à l'orée de l'arrière-saison, à condition, bien sûr, qu'un minimum de traitement anticryptogamique leur ait été prodigué.

Il y a seulement quelques décades la vigne occupait une place beaucoup plus importante dans le domaine masetier, vouée qu'elle était à la fabrication d'un petit vin râpeux et très coloré dont les qualités (vantées avec dithyrambe par son propriétaire) n'auraient pas manqué de surprendre la palais des maîtres de chais d'aujourd'hui.

Sait-on qu'à la fin du siècle dernier, on recensait quelque 30 espèces de « raisins à vendanges », généralement très sucrés ?

Le rachalan viticulteur avait le choix entre l'Espar, l'Ulliade, le Piquepoule, qui donnait un vin recherché, l'Ugne, le Moulan, le Spiran, le Terré, produisant un vin abondant mais médiocre, le Maroquin (très coloré), le Muscat rouge, le Piquepoule-bourret, sans oublier « le raisin du pauvre » le mal nommé, car il était très savoureux.

Les variétés de raisins blancs étaient tout aussi nombreuses : c'étaient le muscat bien entendu, le Malvoisie (très bon à manger) le muscat grec ou d'Espagne, que l'on faisait parfois sécher au soleil, le Jubi, le Doucet, le Colombeau, le Galet, le Servan, le muscat de Madame (qui se conservait longtemps), le Sadoule-Gouvrier, la Clarette.

Afin de prolonger la durée de production des vignes, les rachalans et masetiers avaient, de tradition, l'habitude de mélanger les variétés. Il arrivait ainsi que sur des petits lopins de quatre ares l'on trouve trois ou quatre rangées de ceps, chacune d'une espèce différente.

Il paraît superflu de préciser que ces associations ne donnaient pas forcément du bon vin... « **C'est le petit vin du cru chanté par Horace, écrit par l'abbé Sarran. Enfoncés le Langlade, l'Hermitage, le Chambertin et le Saint-Emilion** ! ».

Dans sa comédie « Le maset » M. Gazay dépeint en deux vers l'enthousiasme que le masetier manifeste pour le produit de sa petite vigne :

> « **Ce n'est que du Bordeaux ; il le trouve divin.**
> **Et que dirait-il donc si c'était de mon vin !** »

On l'aura compris : à l'instar de mon oncle Auguste, les masetiers étaient non seulement œnophiles mais aussi œnologues. Ils savaient, (nous faisons ici référence au demi-siècle 1875-1925) ils savaient par tradition toujours, qu'il fallait « ravaler » la vigne à deux yeux, que ses ennemis étaient redoutables... Et qu'en sus de l'oïdium et du mildiou, il fallait combattre le chiendent avec le bigot et l'aristoloche, et, avec des décoctions où entraient de la liqueur de cuivre, du jus de tabac et de la chaux, les chenilles difficiles à débusquer et la fausse teigne à 12 pattes !

Inutile de dire après tout cela que la production était faible : il était couramment admis qu'un enclos de cent toises (environ 380 mètres carrés... très précisément 379 mètres carrés 874) produisait en moyenne 40 pintes... Autrement dit, 37 litres 25 !

Il est vrai que Russan n'était pas Cana !

Quant aux secrets de vinification, ils se transmettaient de père en fils, sinon de bon voisin à bon voisin, pour avoir un « claret » pas trop acide... pas trop léger... pas trop épais... Caractéristiques idéales qui étaient rarement obtenues. D'autant que bien peu de viticulteurs de la garrigue savaient que la chaux entrant dans la construction des cuves des capitelles donnait au vin une couleur violacée foncée et un pouvoir tinctorial exceptionnel. Le nectar masetier obtenu à partir de grappes de Maroquin (à en croire mon oncle Auguste, les rachalans pliaient sous leur poids, tout comme les envoyés de Moïse sous le poids de la grappe rapportée de la Terre Promise) n'était trop souvent que du « gros rouge qui tache ».

Le « claret » souvent plus proche du « clinton à goût de punaise », voire du vinaigre, que d'un aramon ordinaire, devait, surtout quand il était offert au maset, être apprécié selon les règles, en claquant la langue et loué sans retenue par les convives... Question de simple politesse !

Le vin a d'ailleurs joué très tôt un rôle dans la vie collective locale. Avant même que les masets ne prolifèrent hors des limites

de l'octroi, les petites vignes couvraient de nombreuses pentes bien exposées dans la garrigue des Nimois.

Le chapitre de Nimes avait, dès le 9e siècle (de nombreuses chartes en témoignent) multiplié ses efforts pour créer un vignoble sur des propriétés inféodées selon la méthode « du plantier » : un fois la vigne plantée et mise en valeur, le paysan en devenait propriétaire d'une moitié ou des trois quarts pour deux ou trois générations, après quoi l'entière propriété revenait au chapitre. Un tel exemple ne pouvait qu'encourager les divers occupants des garrigues à produire eux aussi leur provision de vin de table.

On peut donc affirmer que, depuis dix siècles au moins, des raisins mûrissent à Montaury, au Puech du Teil, à Courbessac, à Roquemaillère, à Calvas, à Vaquerolles, à Saint-Césaire.

Si l'on se fie aux indications relevées dans les archives notariales, on s'aperçoit que généralement les « claus » n'étaient pas très vastes. Par exemple de « trois journals d'home », autrement dit d'une étendue pouvant être travaillée en trois jours par un homme pour une parcelle à proximité de la Fontaine. L'une des plus grandes répertoriées était de « deux séterées » soit 38 ares, près de Saint-Césaire.

Il n'empêche ! Ces petites vignes en terrasses ont joué un rôle très important dans l'économie et même la sociologie locale. Grâce à elles et à leur produit plus ou moins agréable au goût, les soucis inhérents à une époque dure pour les classes défavorisées devenaient moins obsédants. La convivialité se développait, et, au-delà, une certaine conception du bonheur. Un bonheur tout relatif, mesuré que traduit l'affirmation « mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre... » et que reflète largement toute une « littérature » bon enfant...

La Providence a donné à l'olivier et à la vigne, un compagnon de garrigue digne d'eux : l'amandier, greffé sur sauvageon.

L'amandier et ses fruits étaient, en effet, connus de la plus haute antiquité. On les trouve mentionnés dans l'Ancien Testament, dans les actes mérovingiens, dans les peintures anciennes retrouvées à Pompéï, et même sur de très vieux papyrus.

Originaire de l'Asie Occidentale, pense-t-on, cet arbre au tronc raboteux et à l'écorce grisâtre, qui est chez nous depuis 1548, se couvre vers la fin de l'hiver (il fleurit parfois en décembre !) de fleurs roses ou blanches. La récolte des amandes se fait dans le plein de de l'été. On fait simplement tomber les fruits mûrs en gaulant les arbres.

L'amande proprement dite est le noyau du fruit, lequel d'une délicate couleur vert cendré, est employé comme engrais.

Les amandes douces, dites « à la dame » que l'on vendait traditionnellement à Nimes, en nature, c'est-à-dire, non décortiquées - étaient surtout destinées à la pâtisserie et à la confiserie où elles servaient de base à d'innombrables préparations dont les principales sont, sans contredit, le nougat et la dragée. Deux industries autrefois florissantes chez nous. Sans oublier les fameux croquants !

D'autre part, ces amandes avaient remplacé l'orge dans le populaire sirop d'orgeat dans l'heureux temps où il n'était pas encore « ...de fantaisie » et dont la fabrication artisanale faisait les beaux jours des liquoristes locaux. Autant de précieux débouchés pour ces gagne-petit de notre garrigue qu'étaient les rachalans.

Quant à l'amande amère, connue pour sa toxicité et qu'il faut employer avec une extrême prudence, elle n'avait qu'un mérite : celui de neutraliser les effets du vin et de l'alcool et de permettre aux buveurs intrépides de « bien tenir le coup » au milieu des réjouissances collectives et abondamment arrosées.

Et, puisque nous y sommes, la verte pistache ?

Le pistachier, dit-on (« on » en l'occurrence étant M. Rivoire, ce chef de division de la Préfecture qui, en 1844, allait au champ... comme le sous-préfet), le pistachier donc s'est acclimaté facilement dans notre département. Des rachalans essayèrent de le greffer sur le pistachier térébinthe qui produit par incision de son tronc un suc résineux verdâtre, d'une odeur analogue à celle du citron et d'une saveur agréable qui constitue la térébenthine de Chio, ou de Chypre et qui croît abondamment en garrigue. Mais en vain !

*
* *

Ils obtinrent fort heureusement de meilleurs résultats avec le figuier. Le figuier commun ou arbre à cariques est considéré comme originaire d'Asie Mineure, d'où il se serait propagé dans toute la région méditerranéenne. Quant à l'origine de l'arbre lui-même, elle date, à n'en pas douter, des premiers temps du monde, du monde habité par l'homme du moins et il doit être contemporain du pommier, si nous en croyons les écrivains sacrés...

Chez nous, autrefois, les figues fraîches s'offraient, mais ne se vendaient pas : les temps ont bien changé ! Le seul profit que reti-

raient en conséquence de cet arbre commun, les masetiers, était une provision de confitures pour l'hiver et de figues qu'ils faisaient sécher au soleil. En prévision des goûters mais aussi de la fabrication des fameux « mendiants » indispensables, parmi les treize desserts, sur la table calendale.

*
* *

En revanche, le jujubier pouvait apporter de petits avantages pécuniaires au rachalan qui prenait le temps d'en cueillir les fruits (ces jujubes ou gingeoles, ou encore dindoulettes dont Jean-Jacques Brousson a parlé avec tant de verve), de les faire sécher sur des claies et d'aller les vendre à la Foire de la Saint-Michel, ou dans quelque officine pour les tisanes. Ou pour la confection de la pâte pectorale appelée pâte grise.

Un autre arbre acclimaté dans la garrigue : le néflier du Japon, lou bibacié ou lou nespoulié... Mais les nèfles n'enrichissaient personne, comme l'on sait ! Elles se consommaient à l'état blet... Tout comme les kakis.

Enfin, greffant des boutures de pêcher sur amandier, les rachalans obtenaient un hybride curieux à jolies et abondantes fleurs roses recherchées en herboristerie en raison de l'essence précieuse qu'elles dispensaient.

Cependant les arbres fruitiers existant : pruniers, cerisiers, abricotiers, poiriers, pêchers, cognassiers avaient, en fait, un rendement très faible, leur culture étant souvent négligée par manque de temps et manque de moyens... Un exemple entre mille : on se confiait de bouche à oreille la formule de Zacharewicz à laquelle la fumagine de l'olivier, ce qu'on appelle le noir, ne résistait pas... Mais elle nécessitait l'achat de savon noir, de sulfate de cuivre et de pétrole en quantités assez importantes... Une dépense exhorbitante !...

L'ère des pesticides n'était pas encore venue...

« L'olivier »

par Georges MENARD

...S'il est vrai que ce sont les morts qui gouvernent les vivants, que la maîtresse vertu du présent c'est d'être d'abord un lendemain, que peuvent penser de notre petit siècle nos grands ancêtres, hôtes de ce ciel méditerranéen, où le terrestre séjour devait se dérouler si souriant et si calme

à l'ombre de leurs oliviers ?

S'il est vrai qu'aux jours les plus cruels de deuil et de désespérance, un peuple fort ne retrouve son équilibre et n'assure son avenir qu'en s'abreuvant aux sources du passé, qu'attendent les fils appauvris du rivage d'azur pour faire revivre les forêts sacrées où tant de haches impies ont porté leur œuvre de mort !

Sacré : l'olivier l'était dès les premiers âges de l'humanité. Venu avec la lumière de l'Orient, il apportait au monde occidental, dans ses millions d'œufs miniature gonflés de sève, presque tout l'indispensable à son douloureux enfantement. La lumière, il la celait dans son huile vermeille, doublée peut-être de cette flamme obscure qu'on appelle la sagesse, héritée des vieilles civilisations extrême-orientales sous lesquelles il avait vu le jour.

Le feu, il le prodiguait au terme de sa longue vie pendant les veillées sans confort des âpres hivers de jadis, et, sans doute, en ces heures de recueillement, nos aïeux puisaient-ils à sa flamme si lumineuse, avec la douce chaleur tant convoitée, un peu plus de paix au cœur et un peu plus de clarté dans l'esprit. Sa sève émolliente était riche de bien d'autres trésors en puissance...

L'arbre lui-même avait encore de plus précieuses qualités. Dans sa patrie d'élection, il se contentait des sols les plus secs et les plus déshérités. Il semblait, aux générations qui passent, insensible aux ravages du temps et, de fait, ne cite-t-on pas encore au pays provençal quelques oliviers monstrueux, ratatinés à l'image de leur terre natale, dont l'âge se perd dans la nuit des temps ? Chose plus surprenante encore, il savait se rajeunir avec une aisance inconnue chez les autres espèces fruitières. Comment s'étonner, dès lors, que tant de belles légendes aient entouré cet arbre des heureux jours, cet arbre de paix, cet arbre d'éternité...

Georges Ménard, inspecteur général d'Agriculture
(L'olivier de J. et P. Bonnet - 1946)

« L'amandier : magique, fantasque et provoquant... »

par Maurice CHAUVET

...Magique, fantasque et provoquant, il l'est par sa façon de transformer tout-à-coup le paysage hivernal en levant le rideau d'avant-première du printemps. Voyez : la terre est brune, les vignes taillées, la garrigue grise sous l'aigre « biset », un soleil chauve lanterne dans le ciel d'un bleu blanchâtre, et brusquement, sans rime ni raison, comme

par défi, voilà que soudain, en une nuit, tout le terroir se pare d'une floraison imprévue.

De but en blanc, c'est le cas de le dire, à l'improviste, sur les vieux murs... dans les jardinets des « masets », sur la garrigue, partout, en avance sur l'horaire de la Création, insouciant et libre, l'amandier, ivre d'indépendance, fête à lui tout seul son printemps précoce dans une explosion d'imprudente joie qui gagne bientôt tout le terroir. « Oh ! Naïs ! les amandiers sont en fleurs ! » crie l'homme des mas en ouvrant son volet, et, sur la route, les enfants sont joyeux en allant, ce matin, à l'école...

Les poètes le sont aussi. Ils attendaient la floraison de l'amandier comme un signal de lumière...

« Bonne rencontre que celle du figuier »

par Maurice Chauvet

...Bonne rencontre que celle du figuier. C'est un arbre de sagesse rurale. Bien que fils de Pallas, lui aussi, il n'a rien de la finesse académique de l'olivier, il est moins noble mais plus familier.
Le premier est voué aux mystères religieux, il sert de cadre aussi bien au déroulement solennel des processions de Panathénées qu'aux pathétiques angoisses de la nuit de Gethsémani. Le figuier, lui, est plus rustique et plus paternel. C'est lui qui couvrit la nudité de nos premiers parents quittant le Paradis terrestre, qui abrita les vagissements de Romulus et de Remus allaités par la Louve. Il se prête au langage familier des paraboles, son feuillage décore les chapiteaux gothiques et ses fruits ornent les miséricordes des stalles capitulaires de nos cathédrales...

C'est un arbre amical que le figuier. Il n'a guère été mêlé qu'à une seule histoire tragique, celle de Cléopâtre. L'aspic qui mordit son sein charmant était caché dans une corbeille de figues, comme le montre le beau tableau du Dominiquin. Pourtant cet épisode célèbre n'a pas nui, bien au contraire, à la réputation de cet arbre bucolique...

J'aime le rencontrer, solitaire, au bord du sentier flamboyant qui se perd et se meurt dans la garrigue. C'est le figuier sauvage, il sait qu'il ne produira pas de ces bourses sucrées au cœur de velours grenat et de miel car il est le figuier stérile de l'Ecriture et qu'on ne peut changer un seul iota à ce qui est écrit...

« Occitanie » 1954

Jean-Charles LHEUREUX

AU BON VIEUX TEMPS DES MASETS

L'AUTEUR : Journaliste pendant de longues années à Nimes où il collabora notamment au MERIDIONAL, à MIDI-LIBRE et, comme Correspondant départemental au MONDE, l'auteur eut maintes fois l'occasion professionnelle de traiter de la garrigue et de ses habitants. Il a écrit, par ailleurs, différents ouvrages d'essence historique ou littéraire : sur les camps de travaux forcés nazis en Pologne, sur la captivité des généraux français en Allemagne, sur un village de la Vistrenque, RODILHAN. Dans le cadre de ses travaux à l'Académie de Nimes, dont il est maintenant le Secrétaire Perpétuel, il a évoqué en particulier le Colportage des écrits au XIX^e^ siècle, le séjour d'APOLLINAIRE à NIMES, le rôle joué comme critique littéraire par l'écrivain Marc Bernard.

L'OUVRAGE : L'étude qu'il consacre aujourd'hui aux masets, aux masetiers et aux Rachalans relève d'une démarche différente. Ayant apprécié l'agrément de l'accueil convivial des disciples de Mestre ROUMIEU, il s'était promis d'examiner dans le détail quelle importance exacte avait pu revêtir ce que l'on a appelé " La civilisation du Maset ". Evoquant ses souvenirs personnels, faisant revivre quelques savoureux personnages comme celui de son oncle Auguste FELINE, se livrant dans les quartiers de garrigue à une enquête abordant les multiples aspects relevant de la toponymie, de la géographie, de l'histoire, de l'économie, de la sociologie, de la politique et de la... gastronomie il a agrémenté son propos d'une mini-anthologie de quelques-uns des textes inspirés par les masets. Louis ROUMIEUX, Jean REBOUL et BIGOT sont cités, bien sûr ! mais également Jules IGOLEN, le Chanoine SARRAN, Raoul STEPHAN, Paul MARCELIN, Georges MARTIN, Jean PAULHAN, Marc BERNARD, André CHAMSON, Lucie MAZAURIC, Jean CARRIERE entre autres sont appelés à témoigner, en prose ou en vers, en français ou en parler local.

Les nimois amoureux de leur garrigue et de ses traditions trouveront dans ces chapitres (illustrés de nombreuses photos souvent très anciennes) le reflet d'une époque dont le souvenir s'estompe et, en même temps, l'occasion d'amusantes reminiscences. Il s'agit là d'un livre que savoureront les masetiers, anciens et nouveaux, mais qui permettra également aux lecteurs ayant peu ou mal connu les plaisirs que peut offrir une omelette pascale savourée en famille ou entre amis, sous la tonnelle, entre Castanet et Serres-Paradis, de recréer ce que fut la réalité de la vie au maset.

I.S.B.N. 2-86971-026-7

Reproduction photos
PIAT-NIMES

*
* *

La garrigue est nimoise depuis plus de huit siècles...

Le vaste territoire que l'on continue d'appeler (références à divers géographes à l'appui) : la garrigue de Nimes, est effectivement propriété communale de la Cité des Antonins.

Ce droit de propriété remonte à près de 850 ans (très exactement à 843 ans) puisque c'est en 1144 que le vicomte Bernard Aton V, sage administrateur s'il en fut, céda, à perpétuité, à la communauté nimoise, tous les pâturages dont il disposait dans les terres incultes du nord de la ville (à l'exception des anciens devois* ou pacages des coteaux proches de la cité) au prix de 1000 sols.

Le document original témoignant de cette cession a malheureusement disparu mais on en possède une copie authentique rédigée en latin sur velin.

Le texte peut se traduire ainsi : « **l'an de l'incarnation du Seigneur mil cent quarante quatre, Louis (il s'agissait de Louis VII dont le règne se prolongea de 1137 à 1180) étant roi, moi, Bernard-Aton, vicomte de Nimes, je donne et concède à perpétuité, pour pâturages, au peuple de Nimes, toutes les garrigues qui sont situées dans les limites qui vont de la Cheilone dans la Vallée Aquiline* jusqu'aux Rocs Cerveria, Estenzin, la devèze de Vacquières, l'arche de Caveirac et le chemin appelé Pondres qui va de Caveirac à la Villa Sancta Cesari** » (Saint-Césaire).

Treize ans plus tard, Aton V ajouta à la donation initiale le « patus de Costabalens », pâturage qui se trouvait dans la plaine à l'est de Nimes, entre Grézan et Marguerittes.

---

* Le devois était un paturâge défendu où tout le monde n'avait pas le droit d'aller. On disait aussi « devèze »

* Le Cheilone est le lieu-dit où a été édifié le bâtiment principal de la Base Aérienne de Courbessac et « Vallée Aquiline » est la désignation ancienne de la Vistrenque

Le 8 novembre 1240 (donc sous le règne de Saint-Louis), au château des Arènes, le sénéchal Pierre d'Atries confirmait la Charte de dévolution en présence de l'évêque Arnaud, du juge Pierre Amblard et de divers autres témoins de qualité. Le territoire de la commune allait d'ailleurs s'augmenter de plusieurs autres dons effectués par des particuliers en novembre et décembre 1240. Nouvelle extension du domaine grâce à l'achat du devois de Pelaloube, ancien devois de Vacquières, contigu au pâturage du Vallon de la Barben et du Chemin de Sauve.

Bien que plusieurs procès soient intervenus au cours des siècles suivants, la propriété communale subsista à peu près intacte jusqu'en 1831, époque à laquelle l'Administration des Eaux et Forêts détermina les limites de bornage.

Cette propriété fut alors évaluée à 3204 hectares représentant 170 000 francs de l'époque et produisant un revenu d'environ 6 500 F.

La sauvegarde de ce vaste domaine où les Nimois pouvaient faire paître leurs troupeaux d'ovins et de caprins n'alla pas sans mal et les consuls furent souvent dans l'obligation de plaider pour lui conserver son intégrité. Notamment contre le seigneur de Manduel dont les sujets disputaient aux bergers nimois la disposition des « patus ».

Les abbés de Saint-Gilles revendiquèrent également quelques parties de ces pâturages. Dans un acte du XV[e] siècle, par exemple, on peut relever qu'une amende d'un muid de vin (653,600 litres) et de deux banastons de chaux, au bénéfice des consuls nimois, frappa un certain Barthélémy Brunet, pour avoir, sans le consentement des propriétaires, fait édifier un four à chaux au Puy de Nastier.

Il est bien certain que, le domaine public ayant de tous temps éveillé la convoitise des particuliers, ces vastes étendues étaient bien tentantes. Il ne s'agissait pas pourtant de terrain de grande valeur. En 1668, dans un texte établi sous le contrôle de Jean de Fontfroide, conseiller du Roi Louis XIV, les consuls décrivaient ainsi le territoire communal : « **il n'y a aucung bois de haute futée, ni forest, bois tailhis, mais bien des garrigues, fort basses où les pauvres et misérables habitants vont chercher du bois pour leur cépage, y ayant divers bois réservés qui sont jouis par des particuliers...** »

Le caractère ingrat des terres, leur aridité, n'empêchèrent pas que, dès l'époque pré-romaine, des « oppida » voués à une activité agro-sylvo-pastorale ne s'y soient installés. Il y eut en particulier de tels points d'habitation aux Tours de Seguin, près de la Cigale, à Montaury, à Camplanier, au Pont de la République, à Serre-

Paradis, aux Fontilles, près de Courbessac, à la Rouvière aussi. Ces sites de peuplement se transformèrent par la suite en petits hameaux, puis en quartiers quand l'urbanisation se développa.

*

* *

Au temps des Assemblées du Désert.

L'empreinte de la religion réformée est profondément marquée dans la proche garrigue. Celle-ci, terre de libertés se devait, en effet, d'accueillir les protestants au temps où les dragons royaux les pourchassaient.

Cette histoire de la garrigue de Nimes en tant que refuge des disciples de Calvin est le thème de milliers de pages imprimées. Nous souhaitons en conséquence n'en sélectionner que quelques fragments pour rappeler simplement que des lieux aussi familiers aux Nimois des banlieues nord d'aujourd'hui que les carrières de Barutel, que la Grotte des Fées, le mas de Guiraudon ou de Cournon, dans les environs des routes de Sauve et d'Alés, ont été étroitement associés aux réunions clandestines des Huguenots.

Un seul exemple suffira d'ailleurs à évoquer le climat dramatique né de cette lutte fratricide...

C'était le 15 janvier 1720... Six cents personnes, parmi lesquelles quatre « proposants » : Jacques Pierredon, Jean Rouvière, Cephas Deleuze et Bonbounoux, ainsi que les deux pasteurs Corteiz et Antoine Court s'étaient rassemblés, à la Grotte des Fées* , dans la salle souterraine devant laquelle veillaient deux sentinelles.

Le service religieux était bien entamé puisque l'assemblée avait procédé au chant d'un psaume, à la confession et à la lecture de la Bible. Le pasteur Antoine Court allait prononcer la prédication lorsqu'on le prévint qu'un important détachement de soldats montant la route de Sauve avait déjà dépassé les Trois piliers. Désireux d'éviter toute panique, le pasteur annonce, qu'en raison de la chaleur qui régnait dans la grotte, l'assemblée allait se poursuivre en plein air. Et il demande aux fidèles de sortir pour se rendre sur le puech du Buis.

---

* La grotte des fées (la baoume di fado), à proximité du chemin qui relie Castanet à la route de Sauve, se situe au sud du Camplanier, à l'ouest de la Cigale et au nord du Puech de Buis.
D'après le Dr Doumergue qui en a donné dans un Mémoire de l'Académie de Nimes, une description minitieuse, elle se compose, après une entrée de 2,5 mètres de diamètre, de trois parties distinctes : tout d'abord d'une sorte de « vestibule » long de 30 mètres et large d'autant, ensuite d'un couloir avec des passages resserrés et enfin d'une vaste galerie de 180 mètres de long et d'une largeur variant de 5 à 6 mètres. Le Pasteur Lhermet a affirmé pour sa part que dans cette nef, 600 personnes y tenaient bien à l'aise.

L'évacuation débute dans le calme, au rythme lent qu'imposait l'étroitesse de l'ouverture de la grotte. Plus de 500 assistants étaient sortis lorsque l'alarme est donnée. Antoine Court conseilla alors à la foule de chanter à haute voix un verset du psaume 51 : « Miséricorde et grâce, ô Dieu des Cieux » pour rassurer la centaine de personnes encore dans la grotte.

Par bonheur le détachement venu de Nimes s'était trompé de route en cherchant un raccourci. En entendant le chant religieux, entonné sur la hauteur, par de très nombreuses voix, les officiers cèdent à l'inquiétude et font ralentir la progression de la troupe. Ce qui permet aux protestants de quitter les lieux et de se diriger vers la route de Sauve. Bientôt la dislocation s'accomplit, les habitants des villages ouest et « des métairies » quittent les Nimois qui, eux, coupent à travers les champs et la garrigue par de petits sentiers pour rallier la ville selon un itinéraire non surveillé.

Dans le même temps une patrouille aperçoit de la lumière au Mas des Gardies, en défonce la porte et arrête les occupants, c'est-à-dire la propriétaire Mme Alizon et une dizaine de personnes qui avaient eu la mauvaise idée de se réfugier là.

Mais des postes de garde ont été placés aux limites de la cité, entre le Temple de Diane et la route de Montpellier, ce qui permet d'appréhender, à l'aube, 39 protestants qui, après s'être cachés dans des capitelles, essayaient de regagner leur demeure.

Ces infortunés, 20 hommes et 19 femmes, passent rapidement en jugement. Le verdict est sévère : les galères pour les hommes, la prison pour leurs compagnes. Les juges nimois ordonnent, en outre, que « **ladite baume ou caverne des Fades soit incessament comblée et murée par des soldats de la garnison de Nimes « et font » très expresses défenses aux habitants de Nimes et à tous les autres de faire à l'avenir ni rouvrir, ni creuser ladite caverne** ».*

Vingt condamnés sont libérés grâce à leurs relations ou contre versement d'une forte amende. Finalement ne restent incarcérés que seize hommes et trois femmes que l'intendant de Bernage fait condamner à la déportation en Louisiane.

Le 14 juin, soit cinq mois après leur arrestation, les déportés quittent Nimes à pied et gagnent, sous bonne escorte, la Rochelle où plusieurs meurent d'épuisement... Après intervention des ambassadeurs de Hollande et d'Angleterre, le Roi consentira à remplacer la déportation par un exil : en conséquence, les survivants gagneront les îles Britanniques le 3 juillet 1721.

* 161 ans après avoir été fermée avec des roches détachées de la voûte au moyen de pétards, donc vers 1881, la grotte des fées fut rouverte très officiellement par la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nimes qui mit au point une exploration systématique des souterrains.
Puis, ultérieurement le Syndicat d'Initiatives se rendit acquéreur de ce haut-lieu de la garrigue, qui, malgré plusieurs projets d'exploitation touristique, a été rendu au silence. Et, seules, les fées et quelques sauvagines l'habitent depuis.

*
* *

Au lendemain de la guerre de 70 : le Camp des Garrigues

Il n'est pas possible d'évoquer - même très succinctement - la garrigue des masets et son histoire sans consacrer un chapitre au Camp des garrigues qui a joué un grand rôle dans la chronique de notre cité et qui a suscité, à certaines périodes, des polémiques passionnées où la politique et l'écologie avaient une large part.

Il faut remonter au dernier quart du dix-neuvième siècle pour trouver les premiers éléments d'information concernant ce vaste territoire bien connu des promeneurs, des chasseurs... mais surtout des militaires.

Le souvenir du désastre de Sedan était encore dans toutes les mémoires lorsqu'en 1873, la municipalité de l'époque s'avisa que le marasme qui paralysait le développement de la ville pouvait recevoir un remède grâce au concours de l'Armée.

L'Etat-Major, soucieux de prendre sa revanche d'une si cruelle défaite, cherchait, en effet, des terrains de manœuvres pour essayer des armes et des stratégies nouvelles.

Le maire Adolphe Blanchard, royaliste bon teint et bien introduit au Ministère de la Guerre, proposa à celui-ci de venir tester son matériel et son personnel militaires dans la garrigue comprise entre les routes d'Alès et d'Uzès au sud et le Gardon au nord. Des pourparlers s'engagèrent, qui devaient aboutir deux ans plus tard à un accord satisfaisant les deux parties.

Le 12 juin 1875 était signée une convention aux termes de laquelle la ville de Nimes mettait à la disposition de l'Armée un terrain de 1320 hectares (superficie portée par la suite à 1818 hectares) sans que soit prévue la moindre contrepartie financière.

Après Paris et Metz, Nimes devenait ainsi la troisième ville de garnison de France, ce qui ne manqua pas, évidemment, de réjouir les commerçants locaux d'alors.

L'Armée avait souhaité, en fait, devenir propriétaire des hectares de garrigue proposés. Mais, la convention contresignée (la municipalité Blanchard ayant estimé les généraux bien gourmands) précisait que la commune conservait dans cette affaire la nue-propriété des terrains mais que l'Armée bénéficiait de l'usufruit indéfini* de ces derniers.

On imagine aisément que ces dispositions ne pouvaient recueillir un consensus éternel. En 1973, en effet, la municipalité Jourdan (de gauche celle-là) s'employa à donner à l'accord conclu un siècle auparavant une signification nouvelle.

D'où un débat d'opinion d'où la passion n'était pas absente et qui divisa, pendant des mois, la ville en deux... camps dont l'un ne répugnait pas au statu quo tandis que l'autre se disait désireuse de récupérer au moins une partie de la garrigue militaire pour la consacrer à des activités plus civiles... Le débat ne demanderait d'ailleurs actuellement qu'à renaître si... Mais ceci est une autre histoire dont le récit minutieux exigerait plus de pages que cet ouvrage n'en contient...

*
* *

Des bruits de bottes sur les calades des chemins.

Terre de libertés (qu'elle demeure dans une certaine mesure) la garrigue fut, de tous temps, une terre de refuge, ce mot étant pris ici dans son sens plein.

Refuge au temps des grandes épidémies... refuge à l'époque où l'on s'étripait au nom de l'amour de Dieu... refuge encore quand les envahisseurs déferlaient sur nos contrées paisibles.

La dernière guerre, qui mérite amplement le qualificatif de « mondiale » pour avoir englobé dans ses désastres tous les coins et recoins de notre malheureuse planète, la dernière guerre donc, n'épargna pas notre garrigue.

---

* C'est-à-dire selon le droit français d'une durée de 99 ans. Des compléments de convention allaient d'ailleurs intervenir à plusieurs reprises en 1933, 1935, 1963...

Les clapiers y vibrèrent de l'écho des canons et des mitrailleuses. Il y eut des bruits de bottes sur les calades des chemins les plus reculés et les plus discrets. Et, dans les buissons, les loriots s'apeurèrent des accents gutturaux scandant Erika, Lily Marlène ou Halli Hallo...

Mais, le dédale des sentiers et l'isolement de certains masets offrirent fréquemment des abris commodes et sûrs à bien des soldats clandestins. Les taillis se transformaient souvent, la nuit venue, en abris pour de bien étranges rendez-vous. Des bicoques délabrées, ruinées d'apparence, servaient d'asile et d'infirmerie à des adolescents efflanqués ayant fui des maquis investis.

Des conciliabules passionnés se tinrent, derrière des murs de pierre sèche protecteurs entre des responsables de la Résistance régionale.

Vichy ayant, le 13 août 1940 interdit toute société secrète, le 19 du même mois signé le décret de dissolution du Grand Orient de France, et, étendu le 27 août 1941 cette décision à toutes les autres obédiences, sous les massifs d'iris d'un maset d'aspect bien anodin furent enfouies les archives de la plus importante des loges maçonniques gardoises.

Puis on se mit à rêver d'espoir sous les tonnelles, tout en commentant les dernières informations de la BBC... Les Français parlent aux Français... On rêva aussi de revanche...

En 1944, la garrigue connut d'autres visiteurs : les membres de la Milice poursuivis par les patriotes et qui y cherchèrent pendant quelques jours une aléatoire cachette.

Le contraste existant entre ce terroir voué à de tranquilles occupations champêtres, au repos, à la détente, au plaisir et ces activités belliqueuses apparaît maintenant insolite, dérangeant, et presque indécent.

La seule idée que les enclos ensoleillés que chanta Roumieux aient pu être souillés par la folie des hommes aide à mieux apprécier la douceur des temps de trêve et de paix.

Un entrefilet paru dans le journal Midi Libre le 25 mars 1986 nous a remis en mémoire le souvenir d'une douloureuse page de notre histoire locale : « **De dangereux vestiges de la dernière guerre ont été découverts par des masetiers nettoyant leur jardin. C'est ainsi que M. Pierre Redon en débroussaillant impasse du Mas Reynaud a découvert un obus de 22 cm, d'un diamètre de 40 cm et pesant 800 g... Par ailleurs un autre obus enfoui dans le sol 84 route d'Alès. Le service du déminage les a neutralisés...** »

Quel bon sujet d'inspiration pour un émule de Bigot !

LA FOI DU MASETIER N'EST PAS CELLE DU CHARBONNIER

Mon bonur
Uno femo, d'enfant, de bons ami, de libre,
La santa, lou travai e l'amour dou Diéu
Vaqui tout ço que fau au bonur d'un Félibre :
Quau i a de mai urons que ieu ?
Louis Roumieux - 1860 -

Bien que, en principe et dans la plupart des cas, les Nimois du siècle dernier, aient souhaité « ne pas emmener leurs soucis au maset », il est certain que les repas dominicaux constituaient des occasions privilégiées pour s'entretenir de l'actualité vécue dans la semaine.

On parlait bel canto, enfants, santé, température mais aussi travail, salaires et politique. Oui ! la politique, locale et nationale, tenait, à cette époque-charnière, une place considérable dans la conversation. Ce qui semble dans l'ordre des choses si l'on songe, qu'au cours de ce siècle qui finissait, se succédèrent des régimes aussi contrastés que le Consulat, l'Empire, la Monarchie et la République (trois Républiques avec, en prime, deux Révolutions).

Nimes vibrait à l'unisson du pays tout entier mais il apparaît nettement que la coexistence de factions religieuses rendit plus violent encore le déchaînement des passions aux périodes-clefs de l'Histoire. Légitimistes, républicains puis socialistes occupent tour à tour le haut du pavé électoral et se succèdent à la mairie. C'est dire que partisans et adversaires du pouvoir en place ont... du pain sur la planche, pour ce qui est de commenter les événements.

Si, en période de troubles ou d'élections (formule que l'on peut souvent assimiler à un pléonasme) le silence de la garrigue est perturbé par des discussions d'autant plus passionnées qu'en dehors de toute référence idéologique, le débat a été indifféremment arrosé au vin rouge ou au vin blanc, sinon aux deux, les vrais affrontements restent réservés aux quartiers chauds de Nimes, notamment celui de la Bouquerie, aux endroits où existent des cafés « bleus » ou « blancs ».

Sans doute la sérénité de la garrigue, l'influence lénifiante de l'odeur de la farigoule, la vue du feuillage pacifique de l'olivier apportent-elles l'apaisement aux irréductibles adversaires de la Placette et de l'Enclos Rey ! Vivant dans le siècle, passionnés par la politique, les masetiers ne se montrent pas indifférents aux problèmes religieux. Transférant de la proche cité à la garrigue leur mode de vie et leurs mentalités, ils ont conservé leurs croyances et n'ont pas exclu la religion de leurs habitudes de vivre et de penser.

Et ce n'est pas parce qu'ils s'égarent à croire parfois à l'efficacité de quelques formules ou gestes incantatoires, qu'ils méprisent les rites qui leur ont été enseignés et les convictions qui sont les leurs.

Un exemple entre dix... A Font-Chapelle, ils redoutent le « mauvais œil » d'un certain Bouisse qui vous dessèche une vigne en rien de temps ou vous fait tomber votre récolte d'olives rien qu'en crachant dessus votre mur de pierre sèche... De nombreux témoignages confirment les faits... Alors, ils se prémunissent contre pareille mésaventure, en marmonant quelques paroles cabalistiques... De là à croire aux malfaisances des sorcières, ces « masques » il n'y a évidemment qu'un pas... Eh bien non ! Tout cela ne les empêche pas de participer au pélerinage des Trois Fontaines en l'honneur de Saint-Baudile « apôtre; ornement et rempart de Nismes » comme le précisent les litanies récitées en son honneur...

Cependant, entendons-nous bien ! La pratique religieuse n'imprégnait pas la civilisation masetière... Le son de l'Angélus parvenait dans les masets mais encore fallait-il que le vent ne souffle pas trop vivement du Nord !

Si bon nombre d'entre eux avaient l'habitude d'assister à la « messe des masetiers » dite le dimanche matin à six heures à Saint-Baudile, puis à partir de 1913, à Saint-Luc, une fois les limites de l'octroi franchies les mêmes ne s'embarassaient guère de patenôtres. Les femmes, plus croyantes, fixaient généralement un crucifix au mur dans le maset, avec un rameau de buis bénit de l'année : « Ça préserve de la foudre ! » disait avec une tolérance paternaliste notre oncle Auguste... Puis rejoignant Pascal et son pari, il ajoutait, bonhomme :...« Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal ! » Nous nous sommes demandés si, à propos des masetiers, on pourrait retenir l'affirmation de J. Delumeau : « **La religion consistait en un syncrétisme pagano-chrétien où le culte des saints camouflait un véritable polythéisme** » ?

Polythéistes alors, les masetiers ? A notre humble avis, plutôt panthéistes car admirateurs d'une Nature qui leur prodiguait du soleil, une étonnante largesse végétale et le chant des oiseaux...

Quant aux prêtres (que l'on brocardait généreusement et irrespectueusement dans les histoires racontées le dimanche) ils raffolaient, à tous les niveaux de la hiérarchie, des joies pures du maset... « **Peuple heureux ! s'écriait en chaire Mgr Besson avec des accents qui dépassent ceux du simple lyrisme.. Puisse-t-il jouir longtemps de son bonheur ! Heureuse ville si elle garde toujours ces mœurs simples, ces habitudes chrétiennes, si elle ne connaît jamais que le chemin de l'église, de l'atelier, de l'école et de la maison des champs** ».

Et Mgr Besson savait de quoi il parlait car l'évêché possédait, lui aussi, son maset, situé à Canteduc, non loin du Mont Cavalier. Nombreux étaient les prêtres qui fréquentaient assidûment lés masets où le Bon Dieu n'hésitait sans doute pas à leur pardonner d'accrocher leur soutane à une branche d'olivier pour se livrer aux plaisirs sains des travaux de la terre que célébrèrent tant de saints !

*
* *

De leur côté, les protestants avaient à cœur de faire figurer une Bible parmi les livres qu'ils emportaient au maset... « Pour se recueillir, me disait l'un d'eux me faisant visiter sa petite « cabane » accrochée au flanc nord-ouest du Mont Cavalier, au-dessus de la route d'Alès, une olivette peut valoir un temple... »

Dans ses « Souvenirs » Paul Marcelin rapporte la manière dont ses parents (son père est mort en 1914) vivaient leur état de protestants libéraux.

Selon lui, ces derniers ne s'attachaient pas à la lettre du dogme. Ils ne passaient pas leur temps la Bible à la main. Ventabren n'était pas Mialet.

« **L'essentiel, rapporte-t-il, était ce souci de la morale qui était très grand, il s'appliquait à tous les actes journaliers. La vie de cette famille était exactement une vie puritaine, malgré ses moments de gaieté...** »

Devons-nous en déduire que les histoires qui constituaient le répertoire des masets n'étaient dites et écoutées que par les incroyants ?

En fait, histoires et chansons n'étaient qu'une écume sous laquelle transparaissait toute une philosophie... Un art de vivre ? Mieux un humanisme...

*
* *

Cette philosophie, authentiquement pragmatique, reposait sur trois-clefs de voûte, inséparables les unes des autres : le respect du soleil, la notion du temps qui passe et la sérénité devant la mort.

Parlant de ceux qui abandonnent et parfois même renient leur langue maternelle et leur culture, Frédéric Mistral, s'écrie dans « Eclaboussure » « Couneiran plus l'auro au soleil ! » « Ils ne connaîtront plus l'heure au soleil ! » Sorte de malédiction donc d'être privé de cette science paysanne qui place l'être humain au centre de la Création, sous l'astre-Roi.

Cet astre, les masetiers l'aiment, le respectent et l'invoquent même parfois selon la vieille tradition languedocienne :

« Sourelhet moun fraire
Lou bon Dièu t'esclaire
Esclaires pas lous de l'oustau
Mai si-be lous dou terminau »

O Soleil, mon frère, le bon Dieu t'éclaire ! N'éclaire pas ceux de la maison, mais ceux du dessous, ceux qui ont fini...

Ils le respectent et le recherchent... A certains moments de l'année. En hiver surtout. Ils ne négligent jamais en effet d'adjoindre à leur maset « un cagnard », une terrasse en coin, orientée de préférence au sud-ouest où l'on trouve asile quand il fait froid, à l'abri du mistral...

Mais s'ils le vénèrent, (« Dieu nous garde qu'il se cache, ce serait la fin de tout » dit encore Mistral), ils le craignent également. Pour son côté destructeur... N'est-il pas le principe de la sécheresse qui

leur pose tant de problèmes et leur cause tant de malheurs et à laquelle s'oppose la pluie fécondante ?

Autre notion fondamentale pour les masetiers : celle du temps qui passe, ce temps qui symbolise une limite dans la durée et établit l'indispensable distinction avec le monde de l'Au-delà, celui de l'éternel. Cette notion, les masetiers la concrétisent en réalisant, chaque fois qu'ils le peuvent, un cadran solaire... Représentation beaucoup moins tragique et plus sereine que celle évoquée par Jacques Brel dans « Les Vieux »... Vous savez cette entêtante... « **pendule d'argent qui ronronne au salon Qui dit oui qui dit non qui dit je vous attends...** ».

Ces cadrans solaires, sur lesquels on regarde l'ombre se déplacer quand un cyprès trop prospère n'est pas venu les réduire à l'inefficacité, ornent les murs bien orientés « au midi », surmontant une porte ou une fenêtre, peints ou gravés dans la pierre, rustiques, bricolés avec amour. Certains très sobres, utilitaires plus que décoratifs, avec des chiffres grassement tracés sur un crépi de chaux blanche ; d'autres avec un style de métal forgé allongeant son ombre dure sur quelque dessin allégorique où quelquefois un sablier apporte sa caution chronométrique.

Le lézard constitue un des motifs favoris de ces compositions dédiées aux heures fugitives en même temps qu'au Dieu Soleil.

Souvent des inscriptions enrichissent l'ensemble. L'une des plus prisées étant celle que Mistral a fait graver en 1905 sur sa maison de Maillane : « Gai lesert, bén toun souléu, l'ouro passo que trop leur e deman ploura beléu » (Gai lézard, bois ton soleil. L'heure ne passe que trop vite et demain il pleuvra peut-être). Il y a aussi « l'homme obéit au soleil » (formule mais en latin visible à l'abbaye de Sénanque) ou « N'en perds aucune ! »... « Sans le soleil je ne suis rien » (empruntée sans doute au Château de Gordes) ou « Tout passe comme je passe » et enfin la plus connue « omnes vulnerant, ultima necat »... « toutes blessent, la dernière tue... ».

Le soleil... l'heure qui passe pour en arriver toujours à cette préoccupation essentielle : la Mort.

Même s'ils n'avaient pas lu dans le « **De natura rerum** » de Lucrèce que « **la vie n'est donnée à personne en propriété, mais à tous en usufruit** », les masetiers savaient que ce n'est pas l'homme qui gagne mais le temps !

Ce qui ne les empêchait pas de mettre des degrés dans l'observation stricte des principes que leur proposaient les hommes d'Eglise.

La situation sociale admettait qu'un certain matérialisme fasse bon ménage avec le formalisme religieux... Chez les hommes uniquement !

Alors on allait à la messe, on mangeait de la morue et des pois chiches le vendredi, on faisait carême. Mais, en revanche, on recevait mal la notion de l'immortalité de l'âme. C'est ainsi qu'on pouvait entendre des masetiers, pratiquants stricts par ailleurs, affirmer : « Lou maï sot es lou mort ! » « Le plus sot est le mort ! » ce qui s'interprête par : « Quand on est mort... on est mort ! »

Philosophie bien éloignée des convictions du catholicisme (comme l'écrivait Jouhandeau : « **ce à quoi l'homme tient le plus c'est à sa religion... ou à son impiété...** ») mais qui relevait d'un fatalisme cher aux masetiers. Fatalisme que l'on traduisait par des banalités du genre « après les uns, les autres... » ou encore : « chacun son tour ! ».

Ce que notre oncle Auguste résumait à sa façon : « Son heure sera la mienne ! » tout en ne quittant pas de l'esprit cette vérité qui lui était chère et qu'il avait trouvée dans « Don Quichotte » de Cervantès qu'il aimait : « **La Mort est un moissonneur qui ne fait pas la sieste !** »

Vraiment la pire des incongruités, pour tout masetier qui se respecte !

* * *

En conclusion : La garrigue de Nimes ?... des espaces de liberté grignotés ou protégés ?

Comme, après une joyeuse journée passée avec des amis, dans l'ensoleillement du maset, on reprenait à la nuit tombée, dans la moiteur du soir et non sans quelque nostalgie, le chemin du retour, nous devons maintemant mettre un terme à cette évocation d'une époque disparue.

Et essayer de trouver une conclusion à un ouvrage que nous ne voudrions pas qu'il apparaisse empreint seulement de passéisme.

Certes, le « bon vieux temps » des rachalans et des masetiers est bel et bien révolu... Les années, les lustres, les décennies ont passé... Depuis un demi-siècle, la situation économique s'est grandement modifiée et la société nimoise a subi une évolution à la suite de laquelle ses goûts, ses aspirations, ses idéaux se sont transformés en profondeur.

L'institution du maset a subi les conséquences de ces mutations.

Et, dans le cadre d'une civilisation de consommation, l'automobile, la vogue des voyages-vacances, l'éclatement de la cellule familiale, le phénomène télévision ont joué chacun leur rôle. En contrepartie, la motorisation des familles a facilité la fréquentation des demeures de loisir à une période où les contraintes de l'existence urbaine incitent tout autant qu'autrefois - sinon plus ! - les citadins à chercher une relaxation nécessaire dans un environnement agreste.

C'est dire que si l'on ne va plus au maset pour les mêmes raisons qu'il y a cent ou cinquante ans, on a retrouvé des motivations légitimes pour s'y rendre encore.

On pourrait même aller jusqu'à prétendre qu'à la limite, « les joies du maset » (pour reprendre une expression fort en honneur jadis) sont de nos jours susceptibles d'être plus appréciées et recher-

chées.

Une question à laquelle il n'est pas facile de répondre, même en bon français : « Lou maset... qu'es aco ? »

Et d'abord, que je vous recommande : surtout, ah ! surtout ! ne vous avisez pas de paraître confondre le maset dont un Nimois de vieille souche vous fait les honneurs, avec un vulgaire « cabanon » marseillais, ou avec une « baraquette » sétoise ! Ne vous amusez pas non plus à l'assimiler à un « grangeot » de Pézenas ou à une « campagnotte » de la périphérie de Saint-Affrique. Ne le comparez pas

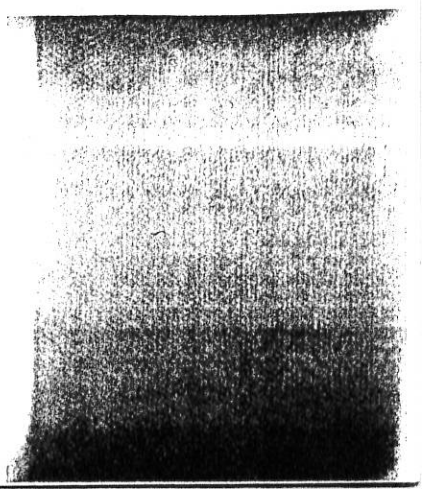

à un « oustalou » millavois ou à un « pavillon » de la banlieue avignonaise... Ni à une de ces « grangettes » que les Biterrois chérissent immodérément... Ce serait là une légèreté dont votre réputation d'homme cultivé pâtirait beaucoup !

Le maset n'est rien de tel. D'accord, il y a, peut-être, quelques lointaines et minimes similitudes... Mais, le maset, en général, et celui de votre hôte en particulier, a des originalités aveuglantes. Et même, n'ayons pas peur des mots !, sa propre spécificité... Le maset n'a pas de pareils ! Le maset, c'est autre chose !

* * *

L'excellent et probe historien que fut le colonel Igolen a très minutieusement observé toutes les caractéristiques de ces bâtiments issus de la garrigue rocailleuse et auxquels rien n'est comparable (tenez-vous le pour dit) ici, là et même ailleurs...

Le maset, c'est donc... (difficile de décrire des merveilles avec des mots communs !) un « domaine »...

C'est là que s'impose la première parenthèse pour motif d'explication étymologique. Le mot « maset » est, en effet, un diminutif de « mas », issu du bas-latin « mansio »-« mansus » qui signifie « maison avec champ, métairie avec habitation ».

Dans l'acception locale, il s'agit, en fait, d'un minuscule enclos, le plus souvent entouré de murs de pierre sèche, avec une petite maison de style indéterminé... ou sans style.

La notion d'indivision entre murets, parcelle, végétation et édifice, que l'on peut même retrouver dans des minutes notariales, est familière aux Nimois. Et, quand dans une famille, des contraintes entraînaient un partage modifiant la structure du maset, l'affaire n'allait jamais sans déchirements.

Mais refermons la parenthèse, pour pousser, en compagnie du colonel Igolen, la porte du « petit mas » : « **une table et quelques chaises grossières forment à peu près tout l'ameublement de ces cases...** »

Sur ce mot, dont il est bien difficile de ne pas saisir la connotation dépréciative, le colonel Igolen clot son inventaire...

Il existe, heureusement, d'autres témoins plus lyriques... Gustave Flaubert, par exemple, dont l'observation s'exerçait d'assez loin... « **Du haut de la Tour Magne,** écrivait-il en effet, **on voit toute la plaine de Nimes, ses maisonnettes éparses dans la campagne, à mi-côte, toutes entourées de jardins, d'oliviers et de vignes, et chacune assise à son aise dans la verdure grise de ses touffes d'oliviers. De longues rues qui descendent vers la ville, encaissées entre deux couloirs de murs faits avec de la poussière et des cailloux ressemblent à des lignes de craie serpentant sur un tapis vert.** »

* * *

Nous n'insisterons pas sur la dernière image échappée à la plume de l'auteur de « Madame Bovary » qui, pourtant ne fréquentait pas les casinos... Mais, à faire référence à des écrivains du siècle dernier, nous préfèrerons citer le nom plus modeste de l'abbé Ernest Sarran, longtemps vicaire à Saint-Baudile (où il célébrait, entre autres, une messe des masetiers, le dimanche à six heures) lequel écrivait, il y a quatre-vingt-dix ans, dans une étude pleine de sincérité :

« **Ce qui frappe surtout le regard, ce sont toutes ces maisonnettes, de taille, de forme, de couleur si variées, qui sont échelonnées tout le long des collines, sur les plateaux, dans les vallons, par centaines, par milliers même et qui achèvent la physionomie physique du paysage. On les voit émerger de partout au-dessus des monotonies grises de l'olivier et des amas de pierres, comme une flore d'un genre à part. Elles se touchent presque à certains endroits, elles entourent avec grâce la belle et opulente cité d'une ceinture lumineuse ayant pour frange, dans la plaine, les belles verdures aux teintes diaprées. Au soleil levant surtout, tous ces masets sont revêtus d'une lumière d'or qui les met dans un relief saisissant. Et, si on les contemple la nuit,... quel spectacle fantastique ! Entre le firmament et la terre, l'analogie est curieuse. Ce sont, en bas comme en haut, des étoiles et des constellations autour d'un point central. Les masets sont comme des satellites gravitant autour d'un astre qui est la ville elle-même...** »

Cet enthousiasme naïf, exprimé dans un style suranné, pourrait sembler ridicule. Je suis persuadé pourtant que tous les Nimois qui ont eu l'occasion de survoler, à la nuit tombée, l'agglomération et ses banlieues estimeront que le bon abbé Sarran trempait sa plume dans une bonne encre.

* * *

Mais voici maintenant le tableau très réaliste donc précis du maset-type tel qu'il se rencontrait à tous les détours de la garrigue entre la guerre de 1870 et celle de 1939-1945. C'est toujours M. l'abbé Sarran qui manie le pinceau : « **N'allez pas vous imaginer que le maset proprement dit, auquel Reboul préférait la vieille capitèle soit ordinairement un chef-d'œuvre artistique, avec sa toiture en tuiles rouges, sa girouette élancée, ses persiennes vertes, sa cheminée bizarre, qui porte au ciel, le dimanche, la fumée odorante des omelettes et des gigots bourrés d'ail. Les murs étaient peints de couleurs criardes, ou se couvraient de fresques que des Puvis de Chavannes d'occasion ont improvisées avec un pot d'ocre jaune et de noir animal à la colle. C'est une fantaisie un peu enfantine.**

Quelques-unes de ces maisonnettes sont pourtant de vrais chalets fort gracieux, avec de jolis noms qui vous fredonnent à l'oreille un peu de musique : « Beau site », « Mon rêve », « Belle-vue » « Mon plaisir », des prénoms féminins de toute espèce.

L'enclos s'agrémente de plantes et d'arbustes un peu roussis par le soleil, mais qui font encore joie au regard. Une lutte s'est engagée entre l'amateur et la garrigue, et l'amateur a été souvent victorieux. Voici des amandiers qui jettent une fusée de fleurs blanches dans le paysage. Quelques rosiers, quelques iris ornent les plates-bandes assoiffées d'eau du ciel. Il y a une tonnelle, environnée de plantes grimpantes, qui met un peu de mystère frais dans l'habitation. Mais le charme et l'agrément viennent surtout des points de vue, de la pureté de l'air, et de l'éclat du soleil. »

On ne saurait être plus exact dans l'évocation du cadre de vie du masetier. Cependant, pour ne pas négliger des noms qui font justement autorité, indiquons que quelques strophes de Reboul et de Roumieux (comme nous aurons le plaisir de le constater ultérieurement) apportent de petites touches descriptives fort savoureuses, et où l'humour parfume, comme d'une pointe d'ail, le souffle poétique.

* * *

Quant au mobilier qui, manifestement, a laissé assez indifférent le colonel Igolen, l'abbé Sarran le qualifie, pour sa part, de : « **tout ce qu'il y a de plus sommaire** »... **C'est le confort traditionnel du vide-bouteilles,** explique-t-il, en précisant ainsi sa pensée : « **le trop-plein ou le trop-vieux du rat de ville, utilisé par le rat des champs...** »

Si l'image est jolie, tous ceux qui ont eu l'occasion, un jour ou l'autre, de visiter un maset de la vieille formule, pourront témoigner qu'elle est également fort juste.

Dans l'Armanac Mount-Pelieirenc de l'année 1896, on peut, par ailleurs, trouver une chanson en langue d'oc grâce à laquelle un félibre montpelliérain, Germain Coulazou, pastichant involontairement (?) Roumieux, détaille le mobilier d'un maset. Voici la traduction de cette œuvrette dont personne n'aurait idée de nier la valeur documentaire : « **Le maset de Germain Coulazou - est un maset de pacotille - il s'y plaît avec sa famille - surtout dans la belle saison... - Ses cadres ont triste figure - Ce sont batailles, fantaisies - ils sont mangés de moisissure - et tout percés de mille trous... - Dans la salle, il y a six chaises - A toutes, il manque des barreaux - Une fenêtre sans croisées - La porte vitrée sans carreaux... - Une table toute vermoulue - qui date de mon arrière-grand - Dessus une toile cirée - Laide comme un Caramantran... - Des cuillers : rien que quatre, peuchère ! - Que l'usage a fait dégoûtants - (ils n'ont jamais vu l'étameur) - Des fourchettes, deux et pas plus !...** »

* * *

Ce sont là quelques-unes seulement des tentatives de description d'un maset d'antan. Et la peinture n'est pas outrée. M. Emile Causse n'écrivait-il pas : « **Je ne dis rien du mobilier d'un maset : je ne veux humilier personne !** » ? Ce qui se passe évidemment de tout commentaire.

Ces constats du caractère sommaire de l'habitat de la garrigue et de son mobilier doivent cependant être corrigés par un facteur non négligeable : celui du rang social et de la fortune de son propriétaire.

Les masets étant meublés avec les surplus des habitations urbaines, il arrivait qu'un certain équipement « bourgeois » vienne agrémenter tel ou tel local de banlieue de riches possédants. Tout dépendait des ressources du mobilier de la demeure principale. C'est pourquoi on a pu retrouver dans des masets fréquentés à la fin du siècle

dernier, certaine commode de marqueterie un peu décollée et des sièges Napoléon III. Ce qui était arrivé à mon oncle Auguste Féline, qui, chaque jour, se vantait de faire « son pénéqué » d'après-repas, dans « le fauteuil de l'Empereur »...

Le maset nimois vu par un Américain

...« La région du Nord et du Nord-Est de Nimes est formée de collines stériles, où dominent les roches calcaires ; la pluie y est rare et il n'y a pas de ruisseaux. Pas de végétation, sauf quelques bouquets d'oliviers, d'un gris vert ; quelques endroits couverts de bruyère, et, de temps en temps un bouquet de cyprès. On les appelle les Garrigues. Vues de haut, elles ressemblent à un vaste échiquier, car elles sont divisées en carrés par un réseau de mur bas en pierre grise, avec pour jetons, de bizarres constructions au toit en forme de dôme ou de cônes tronqués ou de pyramides.

De temps immémorial, ce territoire a appartenu aux bourgeoïs de Nimes. Les carrés représentent des propriétés individuelles allant de mille mètres carrés à deux mille mètres carrés chacune. Cela s'appelle un maset, diminutif du mot provençal « mas », de même que maison en français ; c'est une sorte de « cabanne ». Il y a huit mille de ces masets, une famille nimoise sur deux en possède un, dit-on. Les murs de clôture allant de quelques centimètres à plus de 1 m 50 d'épaisseur sont bâtis à sec, avec des fragments de roc dont les pointes fixées dans les interstices les maintiennent ainsi que leur poids.

Les masets sont construits de la même manière préhistorique. Dans quelques lopins seulement se dressent de petites maisons de deux ou trois pièces, normalement construites.

Pour une famille nimoise de classe moyenne modeste ou de travailleurs un peu aisés, le dimanche, habituellement, du printemps à l'automne, se passe en pique-nique au maset. On arrive de bon matin et on commence à extraire des pierres. A midi, on fait un bon repas. L'après-midi, on se sert des pierres pour épaissir les murs. Parfois même, on agrandit les capitelles. J'en ai vues dont le toit cimenté portait un étage rudimentaire accessible par une échelle.

Quelquefois, on essaye de jardiner, mais le sol est des plus maigres, et l'arrosage hors de question. La famille peut charrier un peu d'eau dans un baril ou dans des boîtes de fer blanc ou des bouteilles ;

le fumier est apporté dans des paniers ou des voitures d'enfants. Si l'on continue de la sorte assez longtemps on peut récolter quelques tomates et quelques raisins. Mais pour que le maset rapporte, il faudrait un labeur plus persévérant que celui que le petit bourgeois éreinté de 1932 peut fournir. Au début du 19e siècle quand l'industrie des bas de soie était florissante le maître-artisan avait coutume de fermer son atelier. Il pouvait passer l'après-midi à travailler son lopin de terre et récolter des raisins, des olives, des légumes assez pour jouer un rôle dans le budget familial. Aujourd'hui la valeur économique du jardinage au maset est nulle.

Voici où se trouve la signification morale : après vingt siècles, l'effort des colonisateurs romains greffé sur la vigoureuse souche celtique des Cévennes s'affirme encore dans une lutte contre le roc et la sécheresse mais la lutte est maintenant un geste traditionnel, non un essai pour retirer quelque chose par force.

...« Regardez tout ceci, s'écrie mon ami le vieux bibliothécaire, aimable et instruit de la Bibliothèque municipale de Nimes, montrant d'un large geste de la main, un horizon gris vert de murs de pierres sèches, d'oliviers tordus et de bruyère, malgré votre T.S.F. et l'électricité, le peuple de Nimes n'est pas très éloigné de la terre ancestrale. »

Je n'ai pas voulu le désillusionner mais la pensée qui traversa mon esprit fut celle-ci : Ils peuvent ne pas avoir voyagé loin mais ils ont déjà dit adieu car ce qui fut jadis une question de vie ou de mort, la bataille contre la terre marâtre est devenue une simple récréation, un mythe. Dans le symbolisme atavique de son adoration pour la terre, passionnée mais stérile, le maset marque de façon irrévocable la place de Nimes dans une civilisation industrielle. »

Ce texte, écrit en 1932 par un étudiant américain, fait partie d'une thèse dont des extraits ont été reproduits, en juin 1947, par le journal « NIMES-Soir ».

Quand il habitait le " Maset Michel " près d'Engances, Lawrence DURRELL consacrait tout le temps qu'il ne passait pas à écrire (ou à peindre), à élever des murs de pierre sèche. " Pour construire mon mur, disait-il, j'ai retrouvé le secret des Etrusques ! ". Il aimait bien aussi recevoir des amis. On ne peut donc lui refuser le titre d'authentique maçetier qu'il mérita par une espèce d'intégration au milieu dont tous ses visiteurs parisiens s'étonnaient. " Jovial et secret, il construit son mur... " écrivait en août 1961 Noëlle LORIOT dans l'AURORE.

Henri MILLER, lui, était toujours le bienvenu. Il s'extasiait devant les travaux " cyclopéens " que " Larry " en jeans et espadrilles, lui faisait admirer.

Photo prise par l'auteur le 27 mai 1960

« Lou maset de Mestre Roumieu »

Lou maset de Meste Roumieu
Es un maset commo n'i' a gaire ;
Bèn segur dins tout lou terraire,
Se n'en vèi ges commo lou sièu.
(Refrin)

Poudès cerca dins la garrigo
Se n'en trouvas un coumo aquel
Dièu de moun nas fague uno figuo
E dous siblet de mi boutel
Lou maset...

Requinquilha, blanc coumo l'île,
Courouna de flour et de grel,
Dins soun enclaus morgo, tranquile,
L'auro, la pluejo e lou sourel
Lou maset...

Voulès lou vère ? An ! d'aut ! en roûto.
Analaren i Tres Pieloun,
Vers Castanet bèuren la gouto
O tastarèn lou court-bouioum

Lou maset...
Sèn arriva : mi camarado,
Aisès-me se vous ai menti ?
Quouro avès vist dins l'encountrado
Maset tent bèu e miel basti ?
Lou maset...

Intras : vèires ssus li muraio
De tablèu cranamen pinta ;
Un grand naufrage, uno bataio,
Paris dins touto sa bèuta.
Lou maset...

Es pas bèn grand ; i jour de fèsto,
Souvènti fes s'en à l'estré ;
Mai se fai caud, pausan la vesto ;
Barran la porto, sé fai fre
Lou maset...

Sariè tèms de se metre à taulo
E de faire un poutoun au vin.
I'a'n bon fricot de cagaraulo,
I'a de merlusse et de lapin.
Lou maset...

Sèn court de biasso ? dins la vigno
I a de tout : trouvan, s'en sourti,
Un cros pèr la pesco à la ligno...
Pauri peissoun, vous van rousti
Lou maset...

I'a d'aiet, de poumo de terre,
De nabet, de cèbo, de fru...
Iè manco pas que la misèro
O, se i'es, meno pas de brut.
Lou maset...

Mèste Roumièu, qu'ame la casso,
A fa'n'endré pèr si fièlas.
Touti li fes que fai fougasso,
Se counsolo em'un cacalas...
Lou maset...

E, d'aquel tèms, quau jogo i boulo
Quau s'amuso au viro-bouquet,
Quau derrabo de ferigoulo,
Quau prèn de flour pèr un bouquet
Lou maset...

Quand vèn la nieu, toutis en filo,
D'uni risent, d'autri cantant,
Davalan plan-plan à la villo
E redisen, en nous quittant :

Lou maset de Mèste Roumièu
Es un maset coumo n'i'a gaire
Bèn segur, dins tout lou terraire
Se n'en véi ges coumo lou sièu.

Mandadis :
Es pèr tus, o mon brave paire,
Qu'à rima, mesièi mes en trin,
Longamai, s'a l'ur de te plaire,
Au maset digues moun refrin,
Lou maset...

« Le maset de Maître Roumieux »

Le maset de maître Roumieux
Est un maset tout à fait rare ;
A coup sûr, dans tout le territoire
On n'en voit pas comme le sien.
Le maset...

Cherchez dans toute la garrigue
Si vous en trouvez comme celui-là,
Dieu de mon nez fasse une figue
Et deux sifflets de mes mollets.
Le maset...

Svelte, propret, blanc comme un lys,
Orné de fleurs, de bourgeons vermeils,
Dans son enclos, il brave, tranquille,
Le vent, la pluie et le soleil
Le maset...

Voulez-vous le voir ? Vite, en route.
Nous haleinerons aux trois Piliers
Vers Castanet, nous boirons la goutte
Ou bien nous goûterons le court-bouillon
Le maset...

Nous sommes arrivés ; mes camarades,
Dites-moi si je vous ai menti ?
Où avez-vous dans la contrée
Maset plus beau et mieux bâti.
Le maset...

Entrez : vous verrez sur les murs
Des tableaux crânement peints :
Un grand naufrage, une bataille,
Paris dans toute sa beauté.
Le maset...

Il n'est pas grand ; aux jours de fête,
Souvent nous sommes à l'étroit
Mais s'il fait chaud, nous quittons la veste
Et fermons la porte s'il fait froid.
Le maset...

Il serait temps de se mettre à table
Et de faire un baiser au vin.
Il y a un bon fricot d'escargots
Il y a de la morue et du lapin
Le maset...

Si nous sommes courts de victuailles, dans la vigne
Il y a de tout : nous trouverons sans sortir
Un crochet pour la pêche à la ligne,
Pauvres poissons, on va vous rôtir.
Le maset...

Il y a de l'ail, des pommes de terre,
Des navets, des oignons, des fruits...
Il n'y manque que la misère
Ou, si elle y est, elle ne fait pas de bruit.
Le maset...

Maître Roumieux, qui aime la chasse,
A fait un endroit pour ses filets.
Toutes les fois qu'il revient bredouille
Il se console d'un éclat de rire
Le maset...

Et, pendant ce temps, qui joue aux boules,
Qui s'amuse au bilboquet,
Qui arrache de la farigoule
Qui prend des fleurs pour un bouquet.
Le maset...

Quand vient la nuit, tous en file,
Les uns riant, les autres chantant,
Nous descendons lentement vers la ville
Et redisons en nous quittant :

Le maset de Maître Roumieux
Est un maset comme il n'y en a guère ;
Bien sûr dans tout le territoire
Il ne s'en voit pas comme le sien.

Envoi
C'est pour toi, o mon brave père,
Qu'à rimer, je me suis mis.
Longue vie, et si j'ai su te plaire,
Au maset dis mon refrain.
Le maset...

Ce texte écrit en 1867 a été mis en chanson
sur une musique du grand-père de Louis Roumieux.

Lou Maset de Mèste Roumiéu

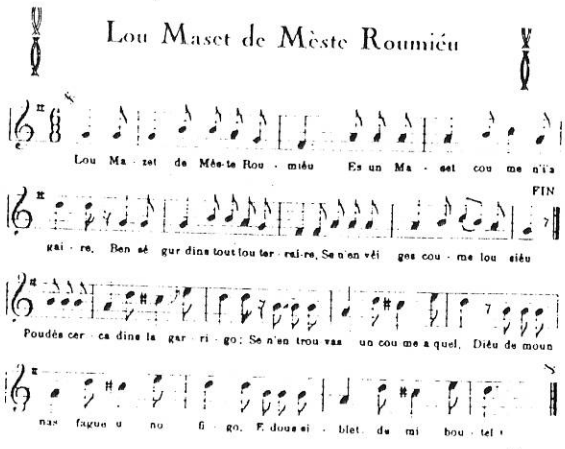

Quel avenir pour la pierre sèche ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord rappeler le constat : la mise en œuvre de la pierre sèche est un processus complexe, minutieux, non mécanisable, inscrit dans un système de production socialement et économiquement révolu. (Ce qui n'est pas le cas par exemple des techniques de terre battue, qu'on peut mettre en œuvre industriellement grâce à des systèmes d'extraction et de mélange en carrière, de compactage mécanisé dans des coffrages modulés, de revêtements à la lance, pour construire en série des maisons aux excellentes performances thermiques et phoniques.)

Du côté des terrasses de culture, là où elles sont encore appréciées (maraîchage, cultures florales), des substituts sont possibles : murs en béton banché, talus gazonnés. Sur des pentes arides, de nouvelles terrasses créées pour porter de grands vergers modernes en zone sèche (on pense au plateau de Sault) sont soutenues par des enrochements mis en place au bulldozer.

Du côté des abris (de vignerons, de chasseurs), les tôles ondulées, les capots de voiture, les bidons déroulés, les feuilles de plastique, et autres maté-

Une ferme du plateau de Gordes

Ces carènes qui s'emboîtent, s'épousent, dans un jeu de volumes courbes, sont une des œuvres les plus fortes de l'architecture de pierre sèche.

Cette ferme du plateau de Gordes est pourtant née des apports successifs de plusieurs générations : une première salle, puis une deuxième s'y accolant, etc. ; le noyau central pourrait être médiéval.

Ce processus de bourgeonnement, de juxtapositions de volumes de plus en plus spécialisés, caractéristique des fermes provençales, confirme qu'il faut classer cette ferme — ainsi que beaucoup d'autres ensembles du plateau de Gordes — comme un ancien habitat permanent ; bâti en marge du village, formé, lui, de "vraies" maisons.

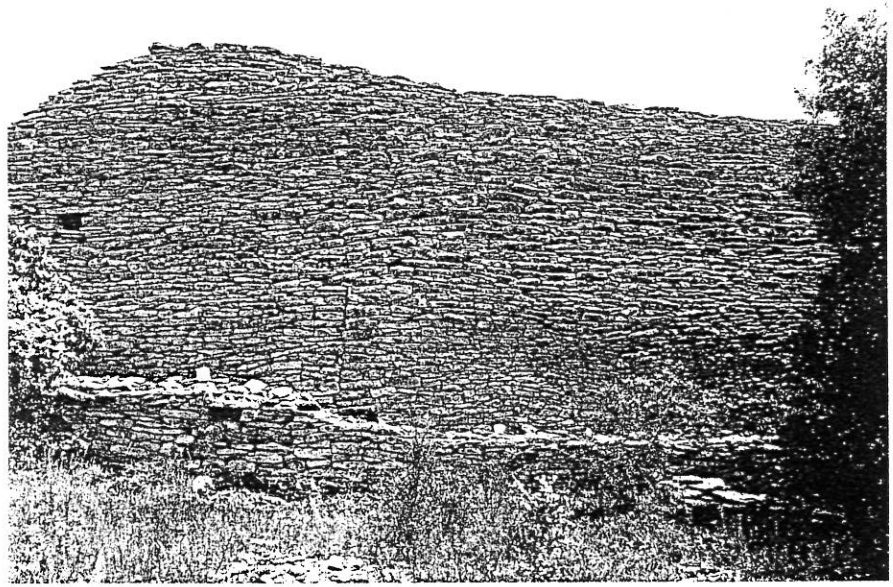

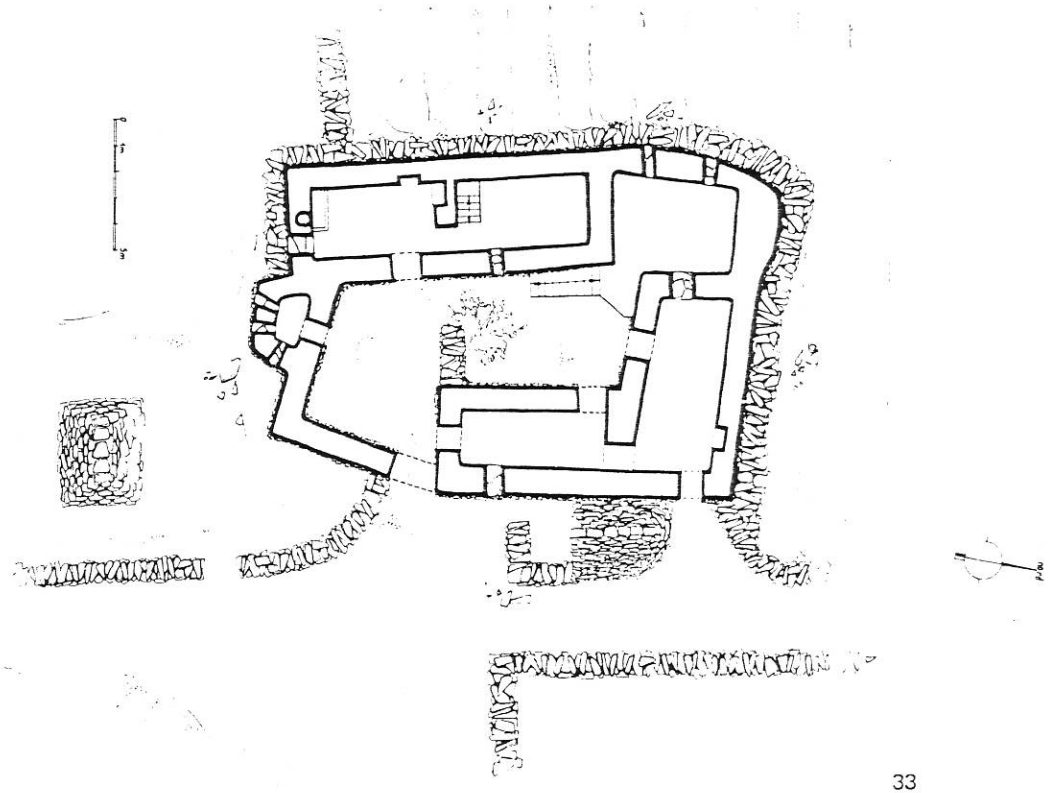

Quel avenir pour la pierre sèche ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord rappeler le constat : la mise en œuvre de la pierre sèche est un processus complexe, minutieux, non mécanisable, inscrit dans un système de production socialement et économiquement révolu. (Ce qui n'est pas le cas par exemple des techniques de terre battue, qu'on peut mettre en œuvre industriellement grâce à des systèmes d'extraction et de mélange en carrière, de compactage mécanisé dans des coffrages modulés, de revêtements à la lance, pour construire en série des maisons aux excellentes performances thermiques et phoniques.)

Du côté des terrasses de culture, là où elles sont encore appréciées (maraîchage, cultures florales), des substituts sont possibles : murs en béton banché, talus gazonnés. Sur des pentes arides, de nouvelles terrasses créées pour porter de grands vergers modernes en zone sèche (on pense au plateau de Sault) sont soutenues par des enrochements mis en place au bulldozer.

Du côté des abris (de vignerons, de chasseurs), les tôles ondulées, les capots de voiture, les bidons déroulés, les feuilles de plastique, et autres maté-

riaux hétéroclites de récupération, remplacent ici et là la pierre sèche ou servent à la réparer. Certaines réglementations de chasse à l'affût, qui disent que les abris doivent être construits à la main par le chasseur lui-même, vont dans ce sens. Esthétiquement, suivant les critères d'une culture d'élite, c'est quelquefois cocasse, souvent tout de même assez injurieux pour le paysage. Mais ça vit ; on y trouve des astuces comparables à celles qui font frémir d'aise les amateurs des architectures de pierre. Et puis il est intéressant d'admettre que l'échelle des valeurs qui régit les rapports de ces architectures de tôle, temporaires ou marginales, avec nos maisons modernes et ordonnées, est la même que celle qui régissait les rapports des cabanes de pierre sèche avec les maisons de village.

Délaissées par l'agriculture, certaines structures de pierre sèche sont réintégrées dans l'habitat de loisir. La version la plus simple peut être ces anciennes terrasses de culture de la haute vallée de l'Huveaune qui, à trente minutes de Marseille et de son million d'habitants, deviennent la trame de lotissements denses de maisons individuelles étagées. Dans le Luberon, les terrasses, entretenues, plantées de leurs arbres traditionnels sinon rentables (amandiers, oliviers, ...) deviennent le cadre paysager de résidences secondaires plus luxueuses. Sur le plateau de Gordes, des cabanes en carène servent de maisons de vacances pour des étés de nature retrouvée : certaines sont aménagées avec beaucoup de discrétion, d'autres de façon plus lourde : en tout cas celles-ci sont sauvées. Il ne faut d'ailleurs pas que la réglementation aille y regarder, parce que, question ouvertures, éclairement, hauteur de plafonds, alimentation en eau (de citerne), etc., elles ne sont certainement pas conformes aux normes : autrement dit, on peut y habiter soi et ses amis ; mais on ne peut guère les mettre en location.

Dans la montagne de Lure, les bergeries sauvées par l'APARE trouvent comme rôle économique résiduel de déverser l'eau de leurs toitures dans les citernes qui étanchent en été la soif des troupeaux. La transformation de bergeries en abris de randonneurs n'est pas toujours bien vécue par les éleveurs, qui redoutent des promeneurs indisciplinés et surtout leurs chiens en liberté.

On a beau retourner le problème dans tous les sens, on revient toujours à la même difficulté : des architectures si simples, si nombreuses et répétées à travers l'espace d'un pays, qui ne vivent plus, sont condamnées à la ruine, sauf prise de conscience et action de leurs propriétaires dans une démarche soit de réintégration économique, soit de protection du patrimoine familial. Les interventions collectives (de l'association à la commune ou au département, du chantier de volontaires au chantier «Monument historique») ne peuvent porter que sur un échantillonnage de ces architectures, conservé et présenté dans un but de connaissance, de sensibilisation.

Cette action de connaissance et de conservation sélective est à elle seule un ambitieux programme, qui dépasse largement les moyens financiers et l'énergie à attendre raisonnablement des institutions culturelles établies. Le tissu associatif a là un rôle important à jouer, et même les groupes informels ou les individus pourvu qu'ils prennent l'attache d'organisations stables pour assurer la durée de leurs interventions. Dans cette action, chacun a du travail à sa portée, de sa compétence : pour ce qui concerne le domaine de la pierre sèche, ce travail peut aller de la fiche descriptive, chance donnée à un édifice modeste de rester au moins dans le souvenir, à la reconversion économique d'une structure, du nettoyage et de la consolidation simple d'une cabane à la mise en place d'un sentier de découverte. Il nous faut, pour en faire durer les leçons, autant d'imagination qu'en eurent, pour les mettre en œuvre, les bâtisseurs des pierres sèches.

Le berger Ernest en estivage au Jas du Min dans la Montagne de Lure (vers 1960).